

**MINISTRE DE L'AGRICULTURE,
DES RESSOURCES ANIMALES ET
HALIEUTIQUES**

SECRETARIAT GENERAL

**DIRECTION GENERALE DES ETUDES
ET DES STATISTIQUES SECTORIELLES**

**DIRECTION DES STATISTIQUES
SECTORIELLES**

BURKINA FASO



Unité-Progress-Justice

**MINISTRE DES TRANSPORTS,
DE LA MOBILITE URBAINE ET DE
LA SECURITE ROUTIERE**

SECRETARIAT GENERAL

**AGENCE NATIONALE DE LA
METEOROLOGIE**

**Deuxième mission conjointe de suivi et d'évaluation
de la campagne agropastorale 2023/2024 et de la
situation alimentaire et nutritionnelle des ménages
*du 03 au 09 septembre 2023***



RAPPORT SYNTHESE

Septembre 2023

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES	i
SIGLES ET ABREVIATIONS	iii
LISTE DES TABLEAUX	iv
LISTE DES FIGURES	iv
FAITS SAILLANTS.....	1
INTRODUCTION	2
OBJECTIFS	4
DEROULEMENT DE LA MISSION.....	5
I. RESULTATS.....	6
1.1. Situation de campagne agropastorale	6
1.1.1. Situation pluviométrique et hydrologique	6
1.1.1.1. Situation pluviométrique	6
1.1.1.2. Situation hydrologique.....	9
1.1.1.3. Indice de satisfaction des besoins en eau	12
1.1.1.4. Anomalies (Inondations, pauses pluviométriques, grêles, etc.)	13
1.2.1. Situation des appuis à la campagne agricole	13
1.2.1.1. Equipements.....	13
1.2.1.2. Engrais minéraux et organiques.....	14
1.2.1.3. Semences	15
1.2.1.4. Produits phytosanitaires	15
1.2.1.5. Aménagements de terres agricoles.....	16
1.2.2. Opérations culturales en cours et anomalies	16
1.2.3. Stades phénologiques et anomalies	17
1.2.4. Situation phytosanitaire	17
1.2.5. Superficies emblavées (en ha) au 31 août 2023	18
1.2.6. Prévisions de récoltes	19
1.3.1. Situation des appuis à la campagne pastorale	20
1.3.1.1. Equipement	20
1.3.1.2. Semences fourragères.....	20
1.3.1.3. SPAI.....	21

1.3.2. Disponibilité et accessibilité des ressources pastorales	21
1.3.3. Etat physique du bétail.....	23
1.3.4. Situation de la transhumance	24
1.3.5. Situation des conflits liés à l'utilisation des ressources naturelles.....	24
1.3.6. Situation des épizooties et maladies à déclaration obligatoire	26
1.4.1. Etat de fonctionnement des marchés agricoles et à bétail.....	26
1.4.2. Offre, demande, flux et prix des produits céréaliers.....	27
1.4.2.1. Offre des produits céréaliers sur les marchés.....	27
1.4.2.2. Demande des produits céréaliers sur les marchés	27
1.4.2.3. Flux des produits céréaliers sur les marchés.....	27
1.4.2.4. Les prix des produits agricoles	27
1.4.3. Offre, demande, flux et prix des produits de rentes	29
1.4.3.1. Offre des produits de rente sur les marchés.....	29
1.4.3.2. Prix des produits de rente sur les marchés	30
1.4.4. Offre, demande, flux et prix des produits maraîchers	31
1.4.5. Offre, demande, flux et prix du bétail	32
1.4.5.1. Offre, demande, flux du bétail	32
1.4.5.2. Prix du bétail.....	33
1.4.6. Offre, demande, flux et prix des produits forestiers non ligneux.....	35
1.5.1. Diversification des sources de revenu des ménages	36
1.5.2. Termes de l'échange.....	37
1.6.1. Situation des MAM et MAS	38
1.6.2. Situation des cas de Maladies	39
1.6.3. Situation des prises en charge des cas de malnutrition	39
1.6.4. Fonctionnalité des formations sanitaires et couvertures des services de santé	40
1.8.1. Situation des catastrophes	41
1.8.2. Situation des PDI	41
1.9.1. Situation des bénéficiaires touchés par l'assistance alimentaire sur la période de juin et juillet 2023	41
1.9.2. Situation de l'assistance par région et perspectives	42
II. PERSPECTIVES.....	46
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	47
ANNEXES.....	V

SIGLES ET ABREVIATIONS

ANAM	Agence Nationale de la Météorologie
BMCRF	Brigade Mobile de Contrôle et de la Répression contre le Fraude
CIC-B	Comité interprofessionnel des Céréales du Burkina
CRS	Catholic Relief Services
DGESS	Direction Générale des Études et des Statistiques Sectorielles
DGEVCC	Direction Générale de l'Economie Verte et du Changement Climatique
DGFOMR	Direction Générale du Foncier et de l'Organisation du Monde rural
DGPA	Direction Générale des Productions Animales
DGPV	Direction Générale de la Production Végétale
DGRE	Direction Générale des Ressources en Eau
DGRH	Direction Générale des Ressources Halieutiques
DGSV	Direction Générale des Services Vétérinaires
DRARAH	Direction Régionale de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques
MAG	Malnutrition aiguë globale
MAM	Malnutrition aiguë Modérée
MARAH	Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques
MAS	Malnutrition aiguë Sévère
MEEA	Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement
NDVI	Normalized Difference Vegetation Index
OMS	Organisation mondiale de la santé
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PDI	Personne Déplacée Interne
PFNL	Produits Forestiers Non Ligneux
SAP	Système d'Alerte Précoce
SE-CNSA	Secrétariat Exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire
SIM	Système d'Information sur les Marchés
SONAGESS	Société Nationale de Gestion des Stocks de Sécurité Alimentaire
SP/CONAS	Secrétariat Permanent du Conseil National de Secours d'urgence et de la
UR	Réhabilitation
SPAI	Sous-Produits Agro-Industriels

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Situation de remplissage des vingt-quatre (24) retenues d'eau au 31 août 2023....	10
Tableau 2: Etat physique des ouvrages inventoriés en 2023	11
Tableau 3: Situation des dotations en équipements agricoles aux producteurs pour la campagne humide 2023	13
Tableau 4 : Situation de répartition des engrais par région	14
Tableau 5: Situation de répartition des semences par région	15
Tableau 6: Situation des appuis en produits phytosanitaires par région.....	16
Tableau 7:: situation des infestations par région à la date du 31 août 2023	18
Tableau 8 : Evolution des superficies emblavées au cours des cinq dernières années.....	18
Tableau 9: Situation des conflits liés à l'utilisation des ressources naturelles	24
Tableau 10 : Prix des produits maraîchers	32
Tableau 11 Situation des prix moyens des principaux PFNL	35
Tableau 12 : Variation des Termes de l'échange	37
Tableau 13: Fonctionnalité des formations sanitaires	40

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Cumuls pluviométriques saisonniers du 1 ^{er} avril au 31 août 2023.....	7
Figure 2 : Cumuls pluviométriques saisonniers du 1 ^{er} avril au 31 août 2023 comparés ceux de 2022.....	8
Figure 3 : Cumuls pluviométriques saisonniers du 1 ^{er} avril au 31 août 2023 comparés à ceux de la normale (moyenne 1991-2020).....	9
Figure 4 : Indice de Satisfaction des Besoins en Eau (WRSI) de la culture du mil à la 3 ^{ème} décade d'août 2023.....	12
Figure 5 : Indice Normalisé Différentiel de Végétation (NDVI) à la 3 ^{ème} décade d'août 2023	22
Figure 6 : Anomalie de l'Indice Normalisé Différentiel de Végétation (NDVI) à la 3 ^{ème} décade d'août 2023	23
Figure 7: Niveau des prix du KG des principales céréales sur les marchés de détail.....	29
Figure 8: Evolution du prix du KG de niébé	30
Figure 9: Evolution du prix du KG de l'arachide coque	31
Figure 10: Evolution du prix du taureau.....	33
Figure 11: Evolution du prix du bélier	34
Figure 12: Evolution du prix du bouc	34
Figure 13 : Evolution des prix des principaux PFNL.....	36
Figure 14: Situation des cas de MAM.....	38
Figure 15: Situation des cas de MAS	39
Figure 16: Situation des bénéficiaires touchés par l'assistance alimentaire sur la période de juin et juillet 2023	42
Figure 17: Situation des bénéficiaires touchés par les actions visant le renforcement de la résilience sur la période de juin et juillet 2023	42

FAITS SAILLANTS

- ✚ Démarrage normal à tardif dans la plupart des localités du pays.
- ✚ Bonne reprise de l'activité pluviométrique dans toutes les régions à partir de la mi-juillet avec toutefois des déficits de cumuls saisonniers dans la plupart des régions.
- ✚ Survenue de séquences sèches supérieures à dix (10) jours dans certaines localités en début de campagne.
- ✚ Baisse de superficie : insécurité, substitution des céréales au profit des cultures de rente, coût élevé et indisponibilité de l'engrais minéral.
- ✚ Etat physique des ouvrages préoccupants : moins de 10% des ouvrages inventoriés en bon état.
- ✚ Bonne évolution de la campagne agropastorale dans les localités où les semis ont été effectifs.
- ✚ Bon niveau de remplissage des principales retenues d'eau.
- ✚ Stades phénologiques dominants : épiaison/floraison pour céréales, ramification pour légumineuses, maturation observée pour semis précoces d'arachide et de maïs (essentiellement dans les parties sud du pays).
- ✚ Opérations culturales dominantes sont celles d'entretien : sarclo-binage, buttage, application d'engrais et traitement phytosanitaire.
- ✚ Situation phytosanitaire : présence de chenilles légionnaires d'automne avec peu d'impact sur les cultures, maîtrise des attaques des *Jassides*.
- ✚ Bonne disponibilité du pâturage et des points d'eau d'abreuvement, avec cependant un accès difficile par endroit. Situation zoosanitaire relativement calme.
- ✚ Faible disponibilité et cherté des SPAI.
- ✚ Perturbation profonde des mouvements de transhumance.
- ✚ Baisse des prix des céréales sur les marchés par rapport à l'année passée à la même période, mais demeurent supérieurs à la moyenne quinquennale.
- ✚ Inondation enregistrée dans la commune de Bogandé province de la Gnagna, et dans la province du Ioba occasionnant de nombreux dégâts matériels et humains.
- ✚ Hausse de productions attendues, si maintien des pluies jusqu'en mi-octobre.
- ✚ Hausse globale des admissions des enfants malnutris (MAM et MAS) dans les centres de santé durant le deuxième trimestre de 2023 comparativement à la même période de l'année passée.

INTRODUCTION

Le début de la campagne agropastorale 2023/2024 a été caractérisé par un démarrage normal à tardif dans la plupart des localités du pays conformément aux prévisions saisonnières. Les premières pluies ont été enregistrées entre la 3^{ème} décennie du mois d'avril et la 1^{ère} décennie du mois de mai. L'installation de la saison s'est maintenue progressivement sur la quasi-totalité du territoire national jusqu'à la deuxième décennie du mois de juin. Par la suite, la répartition spatio-temporelle de la pluviométrie a été mauvaise entre les deux dernières décennies du mois de juin et la 1^{ère} décennie du mois de juillet, ce qui s'est traduit par des poches de sécheresses par endroits. Ces poches de sécheresses ont surtout concerné certaines communes des provinces du Gourma, de la Komondjari, de la Gnagna dans la région de l'Est, du Mouhoun, du Nayala et des Balé dans la région de la Boucle du Mouhoun, de la Sissili et du Ziro dans la région du Centre-Ouest, du Passoré et du Zondoma dans la région du Nord, de l'Oubritenga, du Kourwéogo et du Ganzourgou dans le Plateau Central, du Kouritenga dans la région du Centre-Est, du Bazèga et du Zoundwéogo dans la région du Centre-Sud et de la région du Centre. Cette situation a eu comme conséquence des retards de semis et des resemis. Le regain de l'activité de la mousson à partir de la 1^{ère} décennie du mois de juillet avec une pluviométrie régulière a permis la poursuite des opérations culturales.

Le cumul pluviométrique saisonnier au 10 juillet 2023 comparé à la normale (moyenne 1991-2020) et pour la même période donne une situation déficitaire à similaire sur la majeure partie du territoire national excepté certaines localités des régions du Sahel (Dori), des Hauts-Bassins (Bobo-Dioulasso), du Sud-Ouest (Diébougou et Dissin), des Cascades (Sindou, Sidéradougo), de la Boucle du Mouhoun (Solenzo), du Nord (Ouahigouya) où la tendance est excédentaire.

Sur le plan hydrologique, il faut noter que les volumes enregistrés aux barrages de Bagré, Ziga, Loumbila, du Lac Bam à Kongoussi et de Dourou dans le bassin versant du Nakambé, de la Lobi dans le bassin versant de la Comoé accusaient un déficit de remplissage à la date du 10 juillet 2023 comparativement à leur niveau normal à la même période de l'année passée.

La physionomie des cultures est globalement passable dans la plupart des régions. Le développement des cultures accuse globalement un retard comparativement à l'année passée à la même période. Cette situation s'expliquerait principalement par l'installation de la campagne agricole jugée tardive dans toutes les régions par rapport à l'année passée. A la date du 10 juillet 2023, la levée constitue le stade phénologique le plus

dominant pour l'ensemble des spéculations. La situation phytosanitaire est jugée calme dans toutes les régions. Cependant, quelques attaques qui ont été signalées dans certaines localités ont été maîtrisées grâce à la promptitude des producteurs et des services techniques des zones concernées.

Quant à la situation pastorale, elle a été caractérisée par une faible disponibilité des pâturages dans la plupart des régions due à l'installation timide et tardive des pluies au cours du mois de juin. Toutefois, elle est bonne dans la région du Sud-Ouest et moyenne dans les régions de l'Est, du Centre-Nord et des Hauts-Bassins. La disponibilité de l'eau pour l'abreuvement des animaux est jugée de faible à moyenne dans la majorité des régions à l'exception des régions de la Boucle du Mouhoun, des Cascades et du Sud-Ouest où elle est jugée bonne. Par ailleurs, les points d'eau sont peu accessibles dans la majorité des régions sauf dans la région du Sud-Ouest où l'accessibilité est moyenne. Les raisons sont l'obstruction des pistes et couloirs d'accès aux ressources pastorales, la réduction de la mobilité des pasteurs en raison de la situation sécuritaire.

La situation sanitaire des animaux est relativement calme dans son ensemble. Néanmoins des foyers de maladies ont été notifiés dans certaines zones notamment des foyers de Peste de Petits Ruminants (PPR) au Centre Sud dans la commune de Tiébélé, cas de dermatose nodulaire cutanée et de Fièvre aphteuse respectivement à Samorogouan dans les Hauts-Bassins et à Djigouéra dans le Sud-Ouest.

De plus, face aux risques de sécheresse, d'inondations, d'attaques parasitaires, de même que celui de la réémergence de certaines pathologies animales, il est primordial de poursuivre la veille informationnelle afin de prévenir promptement sur l'imminence d'éventuelles anomalies pouvant compromettre le déroulement de la campagne.

C'est dans cette optique qu'est tenue la deuxième mission de suivi et d'évaluation de la campagne agropastorale 2023/2024 et de la situation alimentaire et nutritionnelle des ménages du 03 au 09 septembre 2023.

OBJECTIFS

❖ Objectif global

L'objectif global était d'apprécier à mi-parcours l'évolution de la campagne agropastorale 2023/2024 et d'évaluer la situation alimentaire et nutritionnelle courante et prévisionnelle des ménages.

❖ Objectifs spécifiques

Il s'est agi pour les équipes de :

- collecter et analyser les données qualitatives et quantitatives sur :
 - l'évolution de la campagne agropastorale à mi-parcours ;
 - la situation pluviométrique et les anomalies ;
 - la situation hydrologique des principaux barrages et des points d'eau ;
 - la situation pastorale et zoosanitaire du bétail ;
 - la situation des marchés agrosylvopastoraux (céréales, bétail, PFNL etc.) ;
 - la situation nutritionnelle des enfants de moins de 5 ans et les maladies humaines ;
 - l'état de fonctionnement des centres de santé ;
 - les sources de revenus et le pouvoir d'achat des ménages ;
 - la consommation alimentaire et les stratégies d'adaptation des ménages vulnérables;
 - les catastrophes, conflits et déplacements de populations ;
 - les interventions humanitaires en cours et perspectives ;
- formuler des perspectives alimentaire et nutritionnelle des ménages ;
- formuler des recommandations pertinentes pour orienter les décideurs.

DEROULEMENT DE LA MISSION

La mission conjointe de suivi et d'évaluation de la campagne agropastorale 2023/2024 à mi-parcours et de la situation alimentaire et nutritionnelle des ménages s'est déroulée du 03 au 09 septembre 2023. Elle a été conjointement mise en œuvre par des représentants des structures étatiques (ANAM, SE/CNSA, DGFOMR, DGESS/MARAH, DGPV, DGPA, SONAGESS, DGEVCC, DGRE, SP/CONASUR, DGADI, BMCRF/MDICAPME, DGSV), des projets et programmes de développement (PRAPS2-BF, PAH/GIZ, Hydromet, filets sociaux), des ONG (CARE), de la Société civile (CIC-B) et du Système des Nations Unies (PAM, FEWS NET), membres du dispositif national de prévention et de gestion des crises alimentaires. Au cours de cette mission, les appréciations ont porté sur la situation pluviométrique et hydrologique, la situation de la campagne agricole, la situation pastorale et zoosanitaire, la situation des marchés agrosylvopastoraux, la situation sanitaire et nutritionnelle, la situation des catastrophes et les déplacements de populations ainsi que les interventions humanitaires et les perspectives.

Pour avoir les résultats escomptés, les équipes ont animé des focus groups avec les communautés, échangé avec les autorités administratives, les services techniques et les partenaires au développement d'une part, et procédé à des visites de marchés des produits agricoles et du bétail pour échanger avec les différents acteurs (commerçants, acheteurs, intermédiaires, etc.) d'autre part. Des visites de sites d'exploitations et des interviews ont été également réalisées.

Une rencontre s'est tenue dans les chefs-lieux des régions avec le dispositif régional de sécurité alimentaire composé des différentes structures techniques, des partenaires actifs dans le domaine de la sécurité alimentaire, des associations et organisations paysannes afin de valider les résultats de la mission.

I. RESULTATS

1.1. Situation de campagne agropastorale

1.1.1. Situation pluviométrique et hydrologique

1.1.1.1. Situation pluviométrique

En rappel, la campagne agropastorale 2023/2024 a été caractérisée par un démarrage normal à tendance tardive suivi de pauses pluviométriques dans la plupart des localités du pays conformément aux prévisions saisonnières. Cette situation avait eu comme conséquence des retards de semis et des resemis. A partir de la mi-juillet, un regain de l'activité pluvieuse de la mousson a été constaté avec une pluviométrie régulière consacrant définitivement l'installation de la campagne agricole dans l'ensemble des régions agricoles. Des inondations de champs ont même été constatées dans certaines localités.

L'analyse de la situation pluviométrique du 1^{er} avril au 31 août 2023 au niveau national montre des cumuls pluviométriques saisonniers variant entre **245.5 mm** en quinze (15) jours à **Markoye** dans la province de l'Oudalan et **1130.0 mm** en quarante et un (41) jours à **Karangasso-Vigué** dans le Houet (figure 1). Les cumuls les plus importants ont été relevés dans les localités situées dans les régions des Hauts-Bassins (1130.0 mm en 41 jours à Karangasso-Vigué, 937.0 mm en 43 jours à Toussiana, 908.3 mm en 46 jours à Koloko et 884.2 mm en 49 jours à Orodara), du Centre-Sud (972,0 mm en 37 jours à Gogo), du Centre-Ouest (963,0 en 31 jours à Kordié et 899,8 en 37 jours à Boura), du Sud-Ouest (962.5 mm en 39 jours à Tiankoura et 910.8 mm en 40 jours à Dolo) et des Cascades (937.5 mm en 47 jours à Banfora et 883.0 mm en 43 jours à Niangoloko).

Quant aux cumuls les plus faibles, ils ont été enregistrés dans certaines localités des régions du Sahel (245.5 mm en 15 jours à Markoye, 442.5 mm en 29 jours à Arbinda et 462,0 mm en 21 jours à Sebba), de la Boucle du Mouhoun (334,7 mm en 26 jours à Bondoukuy, 363,6 mm en 30 jours à Toma et 388,2 mm en 34 jours à Dédougou), et du Nord (439.5 mm en 24 jours à Séguénéga et 455.0 mm en 27 jours à Arbolle) (figure 1).

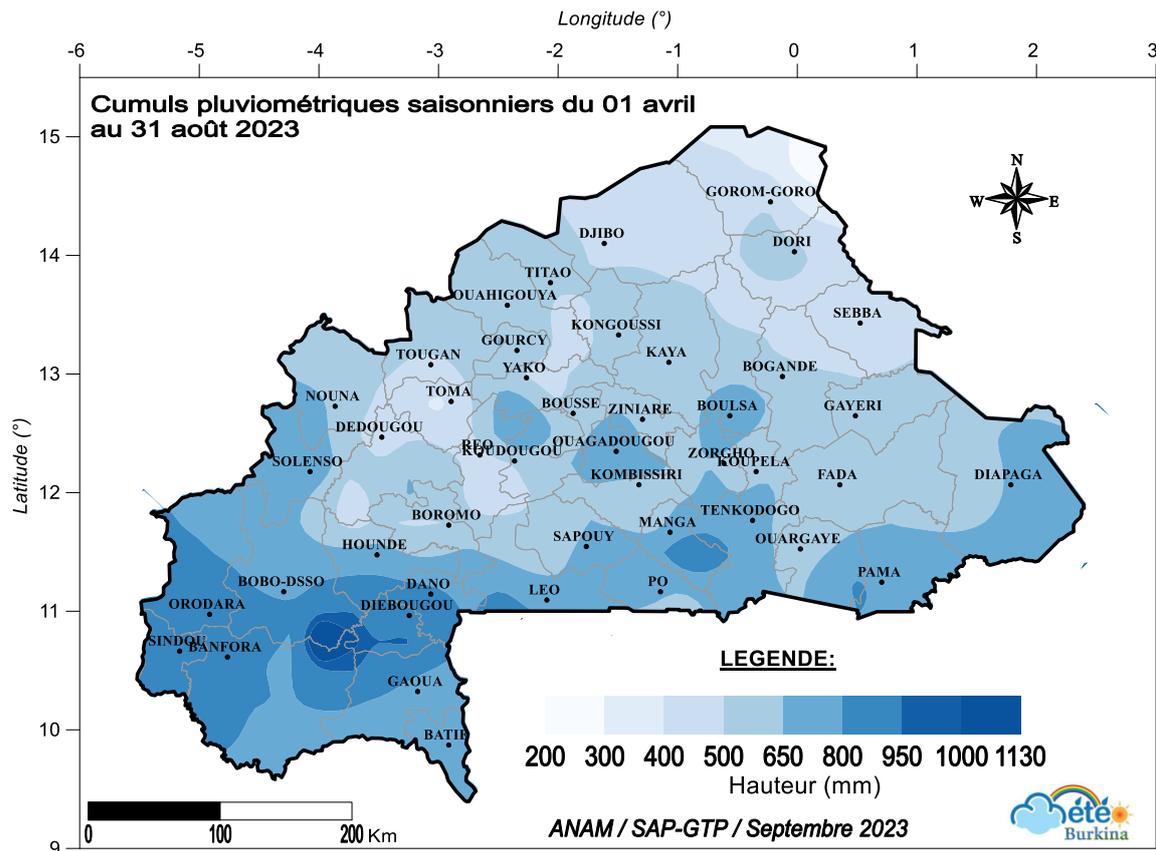


Figure 1 : Cumuls pluviométriques saisonniers du 1^{er} avril au 31 août 2023

Source : ANAM, septembre 2023

Comparés à la même période de l'année précédente, les cumuls pluviométriques saisonniers du 1^{er} avril au 31 août 2023 ont été **similaires à excédentaires** sur la majeure partie du pays. Les excédents les plus importants ont été enregistrés dans les localités des régions de la Boucle du Mouhoun (+333.8 mm à Solenzo), des Hauts-Bassins (+327.9 mm Karangasso-Vigué), Sud-Ouest (+251.5 mm à Gaoua, +201.0 mm à Bouroum-Bouroum et +184.5 mm à Tiankoura), du Sahel (+253.6 mm à Arbinda et +105.0 mm à Gorom-Gorom), du Centre-Ouest (+305.4 mm à Boura, +239.5 mm à Kordié et +173.0 mm à Léo), du Centre-Est (+253.4 mm à Zabre) (figure 2).

Par contre, des **déficits pluviométriques** ont été observés dans certaines localités des régions du Centre-Ouest (-454.5 mm à Sabou, -369.2 mm à Bougnounou et -287.0 mm à Kokologho), des Cascades (-571.1 mm à Sindou et -446.5 mm à Sidéradougou), de la Boucle du Mouhoun (-576.9 mm à Bagassi et -416.7 mm à Bondoukuy), des Hauts-Bassins (-236.7 mm à Béréba, -210.0 mm à Farako-Bâ, -208.1 mm à Houndé et -183.9 mm à Bobo-Dioulasso), du Centre-Nord (-324.7 mm à Tikaré et -281.5 mm à Mané), du Centre-Sud (-227.6 mm à Kombissiri, -192.7 mm à Tiébébé et -152.9 mm à Manga),

de l'Est (-276 mm à Diapaga et -190.8 mm à Fada N'Gourma) et du Nord (-327.5 mm à Séguénéga et -234.0 mm à Arbollé) (figure 2).

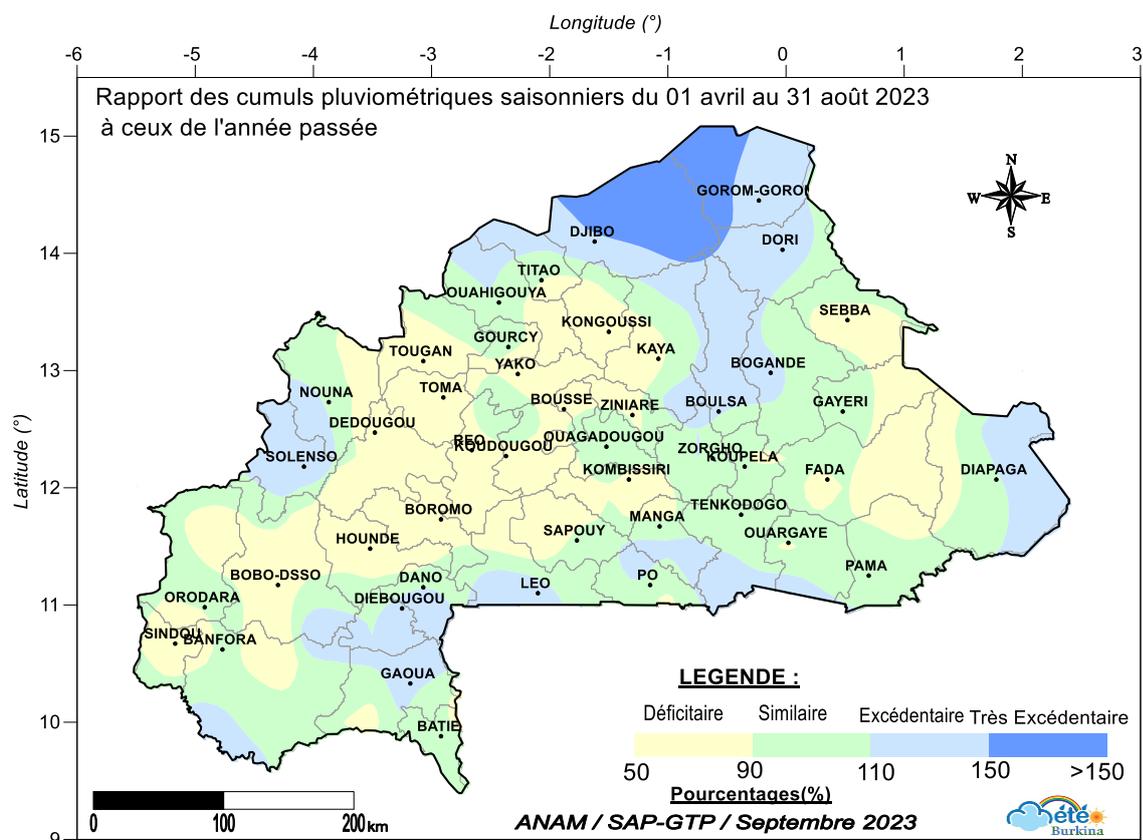


Figure 2 : Cumuls pluviométriques saisonniers du 1^{er} avril au 31 août 2023 comparés ceux de 2022.

Source : ANAM, septembre 2023

Comparés à la normale (moyenne 1991-2020) et pour la même période, ces cumuls pluviométriques saisonniers ont été **similaires** à **excédentaires** sur la majeure partie du territoire national. Les hausses les plus importantes ont été observées dans certaines localités des régions du Centre-Nord (+243.4 mm à Boulsa et +81.8 mm à Bourzanga), du Centre-Ouest (+237.1 mm à Boura et +100.7 mm à Sapouy), de la Boucle du Mouhoun (+140.8 mm à Solenzo et +132.0 mm à Safané), des Cascades (+198.9 mm à Banfora), du Centre-Est (+173.0 mm à Zabre et +131.4 mm à Koupèla), du Sud-Ouest (+171.4 mm à Dissin, +170.5 mm à Dano et +107.4 mm à Diébougou), du Sahel (+131.1 mm à Gorom-Gorom, +114.4 mm à Dori et +104.2 mm à Djibo), de l'Est (+134.8 mm à Bilanga et +116.4 mm à Bogandé), du Centre (+157.1 mm à Tanghin-Dassouri), du Nord (+136.4 mm à Gourcy et +107.1 mm à Titao) (figure 3).

Cependant, des situations de déficits pluviométriques sont relevées dans certaines localités des régions de la Boucle du Mouhoun (-328.2 mm à Bondoukuy, -259.1 mm à Bagassi, -254.8 mm à Dédougou et -228.9 mm à Boromo), du Centre-Sud (-211.6 mm à Tiébébé), du Centre-Ouest (-174.2 mm à Koudougou), du Nord (-131.4 mm à Yako) et de l'Est (-158.6 mm à Fada N'gourma, -155.5 mm à Namounou et -100.7 mm à Diapaga) (figure 3).

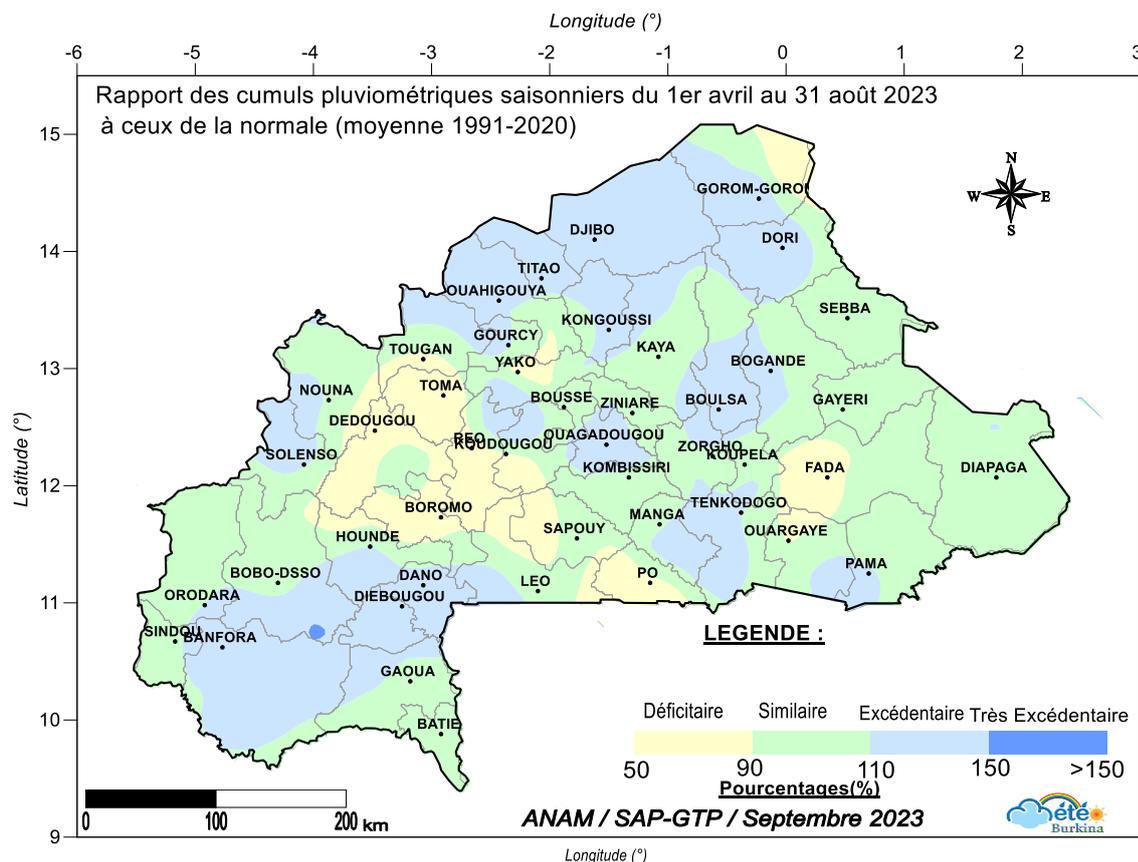


Figure 3 : Cumuls pluviométriques saisonniers du 1^{er} avril au 31 août 2023 comparés à ceux de la normale (moyenne 1991-2020)

Source : ANAM, septembre 2023

1.1.1.2. Situation hydrologique

Les pluies enregistrées depuis le début de la saison d'hivernage ont permis le remplissage progressif des différents points d'eau. Ainsi, à la date 31 août 2023, quatorze (14) barrages déversent. Il s'agit des barrages de **Bagré, Ziga, Loubila, Ouaga (N°1 et N°2), Goinré, Dourou, Ouahigouya, Guitti** et de **Louda** dans le bassin versant du Nakambé, de **Vy**, de **Samendéni** dans le bassin versant du Mouhoun, de **Seytenga** dans le bassin versant du Niger, de **Moussodougou** et **Toussiana** dans le bassin versant de la Comoé.

Cependant, le barrage de **Titao** dans le bassin versant du Nakanbé présente toujours un **faible** niveau de remplissage (38,8% de sa capacité).

Comparativement à l'année passée à la même date, au 31 août, il faut noter que les volumes de six (06) ouvrages de mobilisation d'eau dans les quatre (04) bassins versants nationaux sont excédentaires.

Néanmoins l'enregistrement progressif des pluies permettrait de résorber le déficit des autres ouvrages.

Tableau 1: Situation de remplissage des vingt-quatre (24) retenues d'eau au 31 août 2023

Provinc es	Barrages	Capa cité total e en milli ons de m ³	31-août-23		31-août-22		Moyenne interannuelle		Ecart 31 août 2023 et 31 août 2022 en Milli ons de m ³	Ecart 2023- Moyenn e interann uelle en Millions de m ³	Observa tions sur le remplissage au 31 août 2023
			Volu mes stock és (Milli ons de m ³)	Taux de remplis sage (%)	Volu mes stock és (Milli ons de m ³)	Taux de remplis sage (%)	Volu mes stock és (Milli ons de m ³)	Taux de remplis sage (%)			
Balés	Vy	1,5	1,60	106,96	1,62	108,00	1,69	112,67	-0,02	-0,09	Déverse
Bam	Lac Bam	47,7	30,42	63,77	54,70	114,68	34,70	74,84	- 24,2 8	-5,28	Pas de déversemen t
Boulgo u	Bagré	1700	1742, 70	102,51	1709, 60	100,56	1340, 00	78,82	33,1 0	406,70	Déverse
Comoé	Moussod ougou	37,79 3	39,19	103,70	36,73	97,19	30,90	81,76	2,46	8,29	Déverse
Comoé	Lobi	6,057	4,04	66,71	5,00	82,55	3,20	52 ;83	-0,96	0,84	Pas de déversemen t
Houet	Toussiana	6,1	6,21	101,79	6,15	100,84	4,02	65,90	0,06	2,19	Déverse
Houet	Samendé ni	1050	1134, 6	108,06	1213, 00	115,52	-	-	- 78,4 0	-	Déverse
Kadiog o	Ouaga (2+3)	6,87	8,10	117,90	8,42	122,56	5,63	81,95	-0,32	2,47	Déverse
Kompie nga	Kompie nga	2050	1854, 00	90,44	1226, 00	59,80	881,0 0	42,98	628	973	Pas de déversemen t

Loroum	Titao	5,8	2,25	38,79	5,18	89,31	5,89	101,55	-2,93	-3,64	Pas de déversement
Oubrite nga	Ziga	200	245,75	122,88	285,72	142,86	238,00	119,00	-39,97	7,75	Déverse
Oubrite nga	Loumbila	42,2	45,10	106,87	45,10	106,87	35,50	84,12	0,00	9,60	Déverse
Passoré	Dourou	90,6	92,71	102 ;32	115,89	127,91	104,00	114,79	-23,18	-11,29	Déverse
Sanmat enga	Louda	3,2	3,46	108,13	3,67	114,63	2,36	73,75	-0,21	1,10	Déverse
Séno	Seytenga	7,3	12,78	175,11	10,98	150,43	8,91	122,05	1,80	3,87	Déverse
Yatenga	Goinré	11,2	13,5	120,54	12,06	107,68	8,00	71,43	1,44	5,50	Déverse
Yatenga	Guitti	44	49,451	112,39	51,72	117,55	-	-	-2,27	-	Déverse
Yatenga	Ouahigouya	3,5	3,69	105,43	3,81	108,86	2,25	64,29	-0,12	1,44	Déverse
Yatenga	Séguénéga	1,77	1,59	89,83	2,31	130,51	1,75	98,87	-0,72	-0,16	Pas de déversement

Source : DGRE/MEEA ; septembre 2023

L'état physique des ouvrages demeure préoccupant. En effet, les « **résultats provisoires** » de l'inventaire des ouvrages hydrauliques (barrages, lacs, marres et « boulies ») montrent une proportion de moins de 10% d'ouvrages inventoriés en bon état.

Tableau 2: Etat physique des ouvrages inventoriés en 2023

Etat	Bon	Mauvais	Moyen	NP	Total général
Nombre	110	332	298	534	1274
Proportion (%)	8,63	26,06	23,39	41,92	100,00

Source : DGRE/MEEA ; septembre 2023

1.1.1.3. Indice de satisfaction des besoins en eau

L'Indice de Satisfaction des Besoins en eau (WRSI) des cultures à la 3^{ème} décennie du mois d'août 2023 indique un niveau moyen à bon en termes de couverture des besoins hydriques sur la majeure partie du pays. Par contre, un faible niveau de couverture des besoins en eau (inférieur 80%) est observé dans certaines localités des régions de l'Est, du Centre-Est, du Plateau Central, du Sahel, du Centre, du Centre-Sud et du Centre-Nord (figure 6).

Cet indice présente les valeurs du WRSI pour la culture du mil depuis le début de la saison jusqu'à cette période. Il est basé sur la relation entre la demande (besoins en eau des cultures) et l'offre (précipitations). Par exemple, si les besoins cumulés en eau de la culture jusqu'à cette période étaient de 200 mm et que seuls 180 mm ont été fournis sous forme de précipitations, la culture a connu un déficit de 20 mm au cours de la période et la valeur WRSI sera donc de $((180 / 200) * 100 = 90)$.

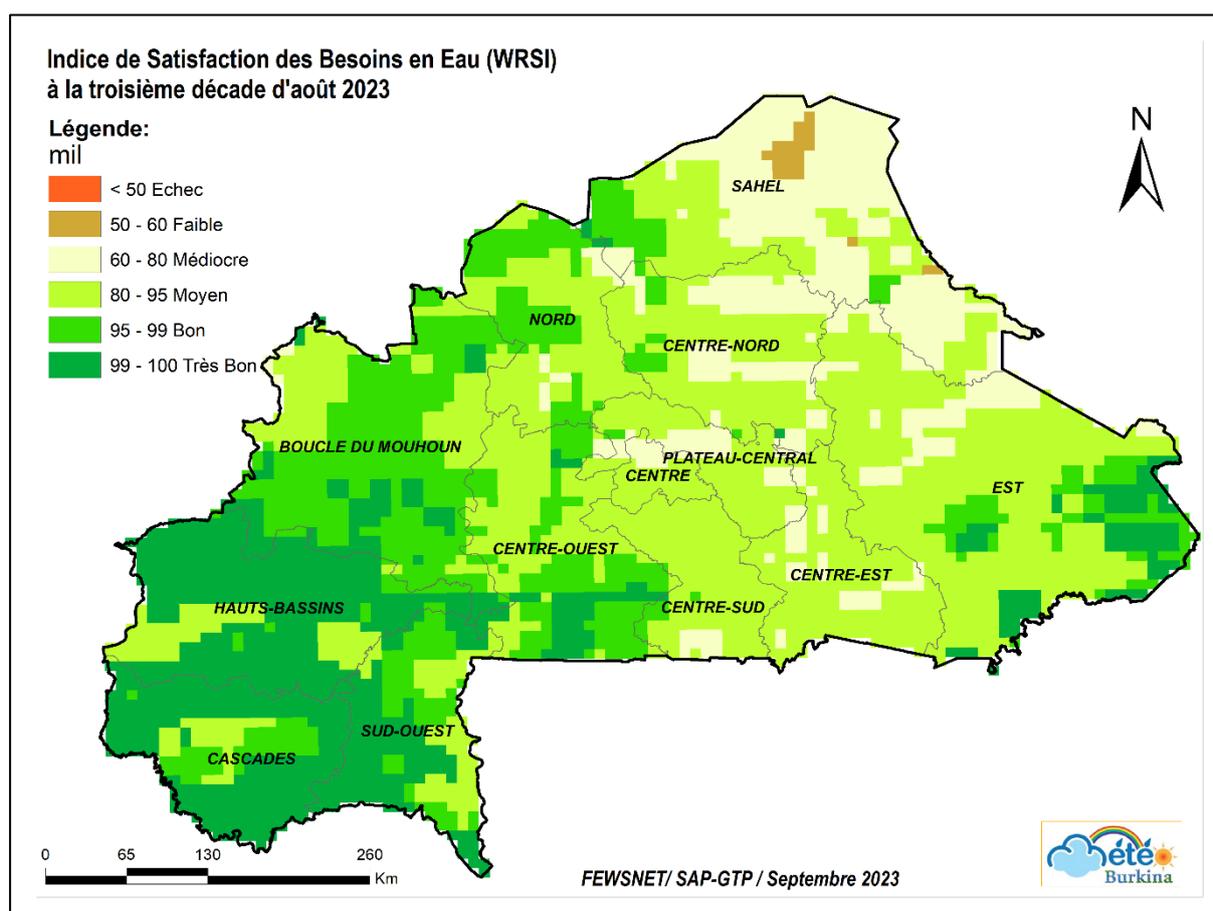


Figure 4 : Indice de Satisfaction des Besoins en Eau (WRSI) de la culture du mil à la 3^{ème} décennie d'août 2023

Source : : FEWS NET ; 2023

1.1.1.4. Anomalies (Inondations, pauses pluviométriques, grêles, etc.)

La présente campagne agropastorale a été caractérisée par un démarrage normal à tardif suivi de pauses pluviométriques dans la majeure partie du territoire national. Cette situation a eu comme conséquences des pertes de cultures, des retards de semis et des résemis. Ces poches de sécheresses ont surtout concerné certaines communes de la province du Ziro (100ha de cultures touchées) dans le Centre-Ouest.

La période allant de la 3^{ème} décennie de juillet à la 3^{ème} décennie d'août a été marquée par un renforcement de l'activité pluvieuse de la mousson permettant ainsi d'enregistrer des pluies modérées à fortes entraînant des inondations de champs dans certaines communes des provinces du Sourou (environ 700ha de perte de cultures) dans la région de la Boucle du Mouhoun, du Ziro (60ha de maïs détruits par la grêle, 50ha de maïs et de sorgho inondés) dans le Centre-Ouest et dans la province du Ioba (2 pertes en vies humaines, destruction de vivres, de boutiques, 536 personnes touchées dans 98 ménages) dans la région du Sud-Ouest.

1.2. Déroulement de la campagne agricole

1.2.1. Situation des appuis à la campagne agricole

Au titre de la campagne agropastorale, 2023/2024, l'Etat et ses partenaires ont apporté plusieurs soutiens aux producteurs. Ces soutiens de divers ordres sont composés d'équipements agricoles (tracteurs, charrettes, motopompes, pulvérisateurs, tricycles, etc.), d'engrais (NPK, Urée, fumure organique) et de semences de diverses spéculations.

1.2.1.1. Equipements

A la date du 31 août 2023, la situation (non exhaustive) des équipements agricoles reçus par les directions régionales en charge de l'agriculture est de 116 unités. Par ailleurs, des kits de petit matériel CES/DRS, des tubes PVC et des animaux de trait ont été mis à la disposition des producteurs. La situation est détaillée comme suit :

Tableau 3: Situation des dotations en équipements agricoles aux producteurs pour la campagne humide 2023

Equipements	Nombre (unité)
Tracteurs	4
Charrettes	25
Pulvérisateurs	25
Tricycle	13
Batteuse Multifonctionnelle	20

Broyeur + Mélangeur	1
Kits de petits matériels CES/DRS	25
Motopompes	39
Motocultures	19
Petits Matériels	910
Tubes Pvc	470
Animaux de Trait	150

Source : SAP/GTP, septembre 2023

1.2.1.2. Engrais minéraux et organiques

L'engrais prévu par l'Etat et ses partenaires pour accompagner les producteurs est composé de NPK, d'Urée et de Burkina Phosphate. Ainsi, au total, **54 389,138 tonnes** de NPK, **2 513,5 tonnes d'Urée** et **5 270 tonnes de fumure organique** ont été mises à la disposition des régions. A la date de 31 août, le taux de distribution national des engrais est d'environ 97%. La situation détaillée est consignée dans le tableau suivant.

Tableau 4 : Situation de répartition des engrais par région

Régions	Quantité prévue (Kg)	Quantité distribuée (Kg)	Taux de distribution (%)
Centre-Est	2 424 500	2 424 500	100%
Est	2 338 000	2 010 680	86%
Centre Sud	2 051 000	2 017 450	98%
Centre Ouest	2 630 000	2 389 600	91%
Centre Nord	756 900	710 850	94%
Nord	2 140 000	2 135 450	99,8%
Hauts Bassins	4 315 000	4 298 800	99,62%
Boucle du Mouhoun	4 030 000	4 030 000	100%
Cascades	1 137 000	1 137 000	100%
Sud-Ouest	1 146 800	1 146 800	100%
Centre	724 750	724 750	100%
Plateau Central	924 000	924 000	100%
Total	24 617 950	23 949 880	97%

Source : DGPV/MARAH ; septembre 2023

Par ailleurs, toutes les quantités prévues ne sont pas encore déposées dans les régions. Le reste de la quantité est en cours de dépôt.

Les régions ont également bénéficié de l'appui en produits de traitement. Ces produits sont en cours de dépôts dans les provinces

1.2.1.3. Semences

En appui à la présente campagne humide et à la date de 31 août 2023, **4 792,50 tonnes toutes spéculations confondues** ont été mises à la disposition des producteurs dans les différentes régions par l'Etat et ses partenaires. Ces semences sont composées de céréales, des légumineuses et des oléagineuses comme le sésame. **Le taux de distribution national à la date de 31 août est estimé à 96%**. La situation de la distribution par région est consignée dans le tableau ci-dessous :

Tableau 5: Situation de répartition des semences par région

Régions	Quantité prévue (Kg)	Quantité distribuée (Kg)	Taux de distribution (%)
Centre Est	761 619	761 619	100%
Est	431 470	427 587	99,1%
Centre Sud	545 300	545 300	100%
Centre Ouest	608 855	605 606	99%
Centre Nord	209 136	182 648	87%
Nord	132 240	133 027	100,6%
Hauts Bassins	1 324 035	1 244 210	94%
Boucle du Mouhoun	1 155 283	1 019 108	88,2%
Cascades	639 465	639 465	100%
Sud-Ouest	404 025	404 025	100%
Centre	63 580	64 750	101,84%
Plateau Central	255 524	255 492	99,99%
Sahel	28 394	28 394	100,0%
Total	6 558 926	6 311 231	96%

Source : DRARAH ; septembre 2023

1.2.1.4. Produits phytosanitaires

Pour faire face aux différentes infestations des cultures par les ravageurs, l'Etat et ses partenaires ne ménagent aucun effort en soutiens aux producteurs. Ainsi, pour cette campagne, environ **8 331,55 litres de pesticides liquides, 5 338 sachets et 966,55 kg**

de pesticides solides ont été mis à la disposition des producteurs dans les différentes régions. La situation détaillée est consignée dans le tableau suivant :

Tableau 6: Situation des appuis en produits phytosanitaires par région

REGION	LIQUIDE	SACHET	SOLIDE
BOUCLE DU MOUHOUN	974	2 590	
CASCADES	644,5		789,07
CENTRE	222	40	
CENTRE-EST	4044		33,085
CENTRE-OUEST			
CENTRE-SUD	392		80,7
CENTRE-NORD			
EST	492		61,25
HAUTS BASSINS			
NORD	480	870	
PLATEAU CENTRAL	489	1 838	
SAHEL			
SUD-OUEST	594,05		2,25
TOTAL	8 331,55	5338	966,355

Source : SAP/GTP, septembre 2023

1.2.1.5. Aménagements de terres agricoles

Plusieurs opérations de labour, d'aménagement des périmètres maraîchers, des ouvrages de conservation des eaux et des sols et défenses et restaurations des sols ont été réalisées en soutien à la production pour la présente campagne. A ces réalisations de l'Etat et ses partenaires vient s'ajouter l'Initiative Présidentielle dont la mise en œuvre se concrétise sur le terrain avec les opérations de labour dans toutes les régions. Au total, à la date du 31 août 2023, ce sont **15 083 hectares qui ont été aménagés** dont 12 473 hectares labourés et 2 274 hectares de terres dégradées récupérées par les techniques de CES/DRS.

1.2.2. Opérations culturales en cours et anomalies

Les principales opérations culturales en cours à la date du 31 août 2023, sont le sarclo-binage et le buttage dans la majeure partie des régions. Le sarclo-binage est exécuté dans les régions de la Boucle du Mouhoun, des Cascades, des Hauts-Bassins et du Sud-Ouest entre 50 et 75% pour les légumineuses, 75 et 100% pour les céréales et le coton. L'opération dans les autres régions est exécutée entre 50 et 75% sur le sorgho, le mil et le maïs et entre 25 et 50% sur les légumineuses comme le niébé, l'arachide, le voandzou et le sésame. Le buttage est exécuté entre 50 et 75% sur le maïs, le sorgho et le cotonnier

dans la partie Sud du pays. Ce taux varie entre 25 et 50% pour les régions du Nord du pays où la campagne s'est installée tardivement

1.2.3. Stades phénologiques et anomalies

Les stades phénologiques des cultures varient d'une région à une autre.

Les différents stades phénologiques observés dans les exploitations agricoles à la date du 31 août 2023 sont la montaison, la ramification, l'épiaison/floraison, la maturation et la maturité. La montaison est observée entre 50 et 75% pour le maïs, le sorgho et le mil dans les régions de la Boucle du Mouhoun, des Cascades, des Hauts-Bassins, du Sud-Ouest. Elle est estimée entre 25 et 50% dans les autres régions du pays. La ramification quant à elle est également estimée entre 50 et 75% pour le cotonnier, l'arachide, le niébé et le sésame dans la zone Ouest du pays. Pour les régions de la zone nord du pays, cette ramification est estimée entre 25 et 50% pour le niébé et le sésame. L'épiaison est estimée entre 0 et 25% pour le maïs dans la zone ouest du pays. La maturation de l'arachide et du niébé est également estimée dans cette zone entre 0 et 25%.

1.2.4. Situation phytosanitaire

La situation phytosanitaire à la troisième décennie d'août 2023 a été marquée par des infestations de nuisibles de cultures qui ont été signalées dans plusieurs localités des régions. Ces attaques concernent principalement la Chenille Légionnaire d'Automne (CLA) sur le maïs, le sorgho et certaines cultures maraîchères (courgette, aubergine). Aussi, des attaques d'insecte (termites, piqueurs suceurs) et de maladies (virose, alternariose) sont observées sur des parcelles de niébé, riz, soja. Sur une superficie totale de **19 078,305 ha** prospectée, **10 459,52 ha** sont infestés et **5927,03 ha** sont traités avec succès. La situation des *Jassides* qui a causé la campagne passée, d'énormes pertes au niveau de la production cotonnière semble être maîtrisée dans la zone cotonnière de la SOFITEX. En effet, les foyers d'infestation de ces ravageurs ont été signalés dans plusieurs zones de production, mais les produits disponibles se sont révélés très efficaces dans leur contrôle. Les superficies infestées par les *Jassides* est évaluée à **357 ha** dans les régions du Centre-Est, des Cascades et du Sud-Ouest. Il convient de noter que les cultures maraîchères constituent les nids d'entretien de ces nuisibles. Une lutte organisée avec des produits pouvant être aussi utilisés par les producteurs maraîchers

s'impose, car celle-ci pourrait permettre de parvenir à de meilleurs résultats en brisant le cycle de développement de ces ravageurs et rendre plus facile leur contrôle.

La situation des infestations par région est consignée dans le tableau ci-dessous.

Tableau 7:: situation des infestations par région à la date du 31 août 2023

	Superficie prospectée	Superficie infestée	Superficie traitée
BOUCLE_MOUHOUN		1 433,50	947,7
CASCADES	4683	1324	226,5
CENTRE	404,975	157,5	135,45
CENTRE_EST		305	186
CENTRE_OUEST	1 778,20	829,7	495,3
CENTRE_SUD		134	71
CENTRE_NORD		173	80
EST	1035,5	269,4	179,9
HAUTS_BASSINS	5 714,45	3165,55	2369,8
NORD	405,5	124,38	93,72
PLATEAU_CENTRAL	515,5	219	198
SAHEL	0	0	0
SUD_OUEST	4 541,18	2 324,49	943,66
TOTAL	19078,305	10459,52	5927,03

Source : Mission conjointe SAP/GTP, septembre 2023

1.2.5. Superficies emblavées (en ha) au 31 août 2023

Les superficies emblavées de cultures céréalières sont estimées à **4 109 986 ha**, soit une baisse de **4,44%** par rapport à la campagne précédente. Le sorgho occupe toujours la première place avec près de 44,67% des superficies totales emblavées, suivi du maïs avec 28,06%.

Les superficies emblavées de culture de rente sont estimées à **2 333 442 ha**. Cette superficie est en baisse d'environ **2,04%** par rapport à la campagne passée. Elle est dominée par le coton (30,85%) et l'arachide (29,15%).

La superficie emblavée par les autres cultures vivrières est estimée à **20 016 ha**, soit en baisse de **6,03%** par rapport à la campagne précédente. Elle est dominée par le taro qui occupe 75,36% de ces superficies.

Le tableau ci-dessous donne la situation des emblavures au 31 août 2023.

Tableau 8 : Evolution des superficies emblavées au cours des cinq dernières années

		2023-2024 prévisionnelles	2022- 2023	2021- 2022	2020- 2021	2019- 2020
	Pays					

Céréales	Mil	963209	1043257	976335	957253	1176512
	Mais	1153258	1090429	1218764	1920101	1014907
	Sorgho	1836050	1958672	1827173	1839571	1890172
	Riz	144613	198473	221052	451421	177256
	Fonio	12856	10231	10693	10758	13938
	Céréales	4109986	4301062	4254017	5179104	4272785
Tubercules	Igname	4931	3974	6369	7335	7180
	Taro	15085	17328	9763	12773	5907
	Tubercules	20016	21302	16132	20108	13087
Cultures de rente	Niébé	415368	483413	361470	297756	339620
	Arachide	680097	623769	646303	670798	485703
	Soja	108614	132528	98204	83371	44699
	Sésame	355535	396151	388916	644890	617749
	Coton	719808	692036	611325	566635	590999
	Voandzou	54020	54371	55190	61909	59926
	Culture de rente	2333442	2382268	2161408	2325359	2138696

Source : DGESS/MARAH, 2023

1.2.6. Prévisions de récoltes

La prévision des récoltes à mi-parcours de la campagne agricole, selon les hypothèses basse et haute, est réalisée sur la base des données NDVI, de la déclaration des producteurs par rapport à la qualité de la campagne agricole et des résultats de la mission SAP/GTP de suivi-évaluation de la campagne. Cette prévision réalisée sur plusieurs scénarii s'appuie sur des hypothèses :

- l'hypothèse pessimiste est basée sur la survenue des facteurs de risque attendus en fin de saison (inondation, arrêt précoce des pluies, oiseaux granivores, etc.).
- l'hypothèse optimiste est basée sur une fin tardive de la saison et la non réalisation d'aucun facteur de risques.

Ainsi, **en hypothèse moyenne**, la production céréalière nationale pourrait atteindre **5 290 355 tonnes**. Cette production serait en hausse de 2% par rapport à la campagne précédente. Elle pourrait atteindre **5 190 684 tonnes** en hypothèse basse et **5 480 502 tonnes en hypothèse haute**.

En hypothèse moyenne, la production des cultures de rente au niveau nationale pourrait atteindre **1 643 523 tonnes**. Cette production est en hausse de 3% par rapport à la

campagne passée. Elle pourrait atteindre **1 610 845 tonnes** en hypothèse basse et **1 705 825 tonnes** en hypothèse haute.

La production des racines et tubercules (patate et igname) pourrait atteindre **166 999 tonnes** en hypothèse moyenne Cette production est en baisse de 6% par rapport à la campagne 2022/2023. Elle pourrait atteindre **163 668 tonnes en hypothèse basse et 173 403 tonnes** en hypothèse haute.

La production des légumineuses (niébé et voandzou) pourrait atteindre **823 142 tonnes**. Cette production est en baisse de 7% par rapport à la campagne 2022/2023. Elle pourrait atteindre **807 192 tonnes** en hypothèse basse et **854 782 tonnes** en hypothèse haute.

1.3. Situation pastorale et santé animale

1.3.1. Situation des appuis à la campagne pastorale

1.3.1.1. Equipement

Au titre de la campagne agropastorale 2023-2024, les régions de la Boucle du Mouhoun, du Centre-Nord, du Nord et du Plateau Central ont reçu des dotations en équipement de la part des partenaires. La région de la Boucle du Mouhoun a bénéficié d'une unité de fabrique d'aliments pour volaille. Au niveau de la région du Nord ; 200 caissons et des faucilles de la part de la FAO ; 13 rouleaux de grillage de la part du FODEL ; 100 kits d'équipements volailles du PUDTR ont été mis à la disposition des producteurs dont le taux de distribution de l'ensemble du matériel reçu est de 100%. Aussi la région du Centre-Est a reçu 160 kits d'équipements volailles du PUDTR.

Dans la région du Plateau Central, l'ONG APIL a mis à la disposition des producteurs 28 bœufs de trait dans la province de l'Oubritenga.

Quant à celle du Centre Nord, elle a reçu du partenaire A2N, un don de kits de matériel de construction de poulailler pour la production avicole au profit de 84 ménages.

1.3.1.2. Semences fourragères

Au titre de la campagne agropastorale 2023-2024, l'ensemble des régions ont reçu des dotations en semences fourragères à prix subventionné de la part des projet et programme de l'Etat (PUDTR, PDPS) et des partenaires (SNV). Au total, **412 903 kg** de semences fourragères toutes spéculations confondues ont été mises à la disposition des producteurs.

1.3.1.3. SPAI

Quant à l'appui en SPAI, l'ensemble des régions ont reçu des dotations à prix subventionné de la part des projet et programme de l'Etat (FASA, PUDTR, PDPS) et des partenaires (FAO, VSF, A2N). Au total, les régions ont bénéficié de l'Etat et des partenaires depuis le mois de février de **5056,5 tonnes** d'aliments bétail (SPAI, Pierre à lécher), de 96 tonnes d'aliments volaille et de 120 kg d'aliment pour poisson.

1.3.2. Disponibilité et accessibilité des ressources pastorales

A la faveur de la bonne pluviométrie enregistrée au cours du mois d'août, la croissance végétative des herbacés ainsi que leur disponibilité sont jugées bonnes et la situation alimentaire des animaux s'est nettement améliorée dans la majorité des régions. Le pâturage aérien (les ligneux) est également bien fourni offrant ainsi de belles perspectives sur le plan alimentaire au cours des prochains mois.

Les pâturages actuellement répondent moyennement aux besoins de la charge animale dans les principales aires de pâture.

En effet, à la 3^{ème} décade du mois d'août 2023 ; la couverture végétative est peu dense sur la majeure partie du pays avec cependant, un couvert végétal beaucoup plus dense dans les régions des Cascades, des Hauts-Bassins, de la Boucle du Mouhoun et du Sud-Ouest ainsi que dans la moitié sud des régions du Centre-Ouest, du Centre-Sud, du Centre-Est et de l'Est. On note également dans ces mêmes régions une amélioration du couvert végétal par rapport à la décade précédente (figure 4). Il convient de noter que le suivi de la végétation se base sur l'indice de végétation (NDVI-Normalized Difference Vegetation Index) à partir des données de télédétection. Cet indice de végétation exprime l'activité chlorophyllienne des plantes et constitue ainsi une mesure en termes de densité et de vitalité de la végétation présente sur le sol dans une zone donnée (confère figure ci-dessous).

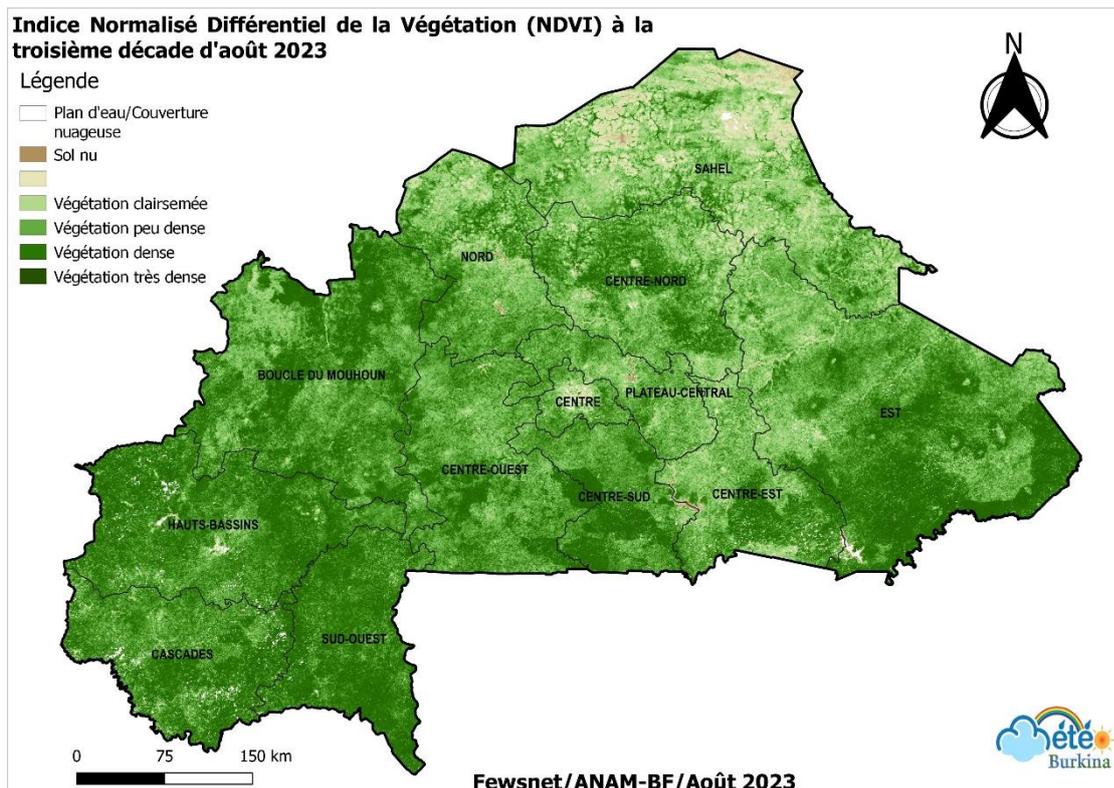


Figure 5 : Indice Normalisé Différentiel de Végétation (NDVI) à la 3^{ème} décennie d'août 2023

Source : FEWS NET, septembre 2023

L'Indice Normalisé Différentiel de Végétation (NDVI) comparé à celui de la médiane (2003-2017) à la 3^{ème} décennie du mois d'août 2023, indique des conditions de croissances végétales en retard, voire similaires à la médiane sur la majeure partie du territoire national. Cependant, une avancée de la croissance végétative est observée dans certaines

localités des régions du Nord, de la Boucle du Mouhoun, du Sahel et du Centre-Nord. (Figure ci-dessous).

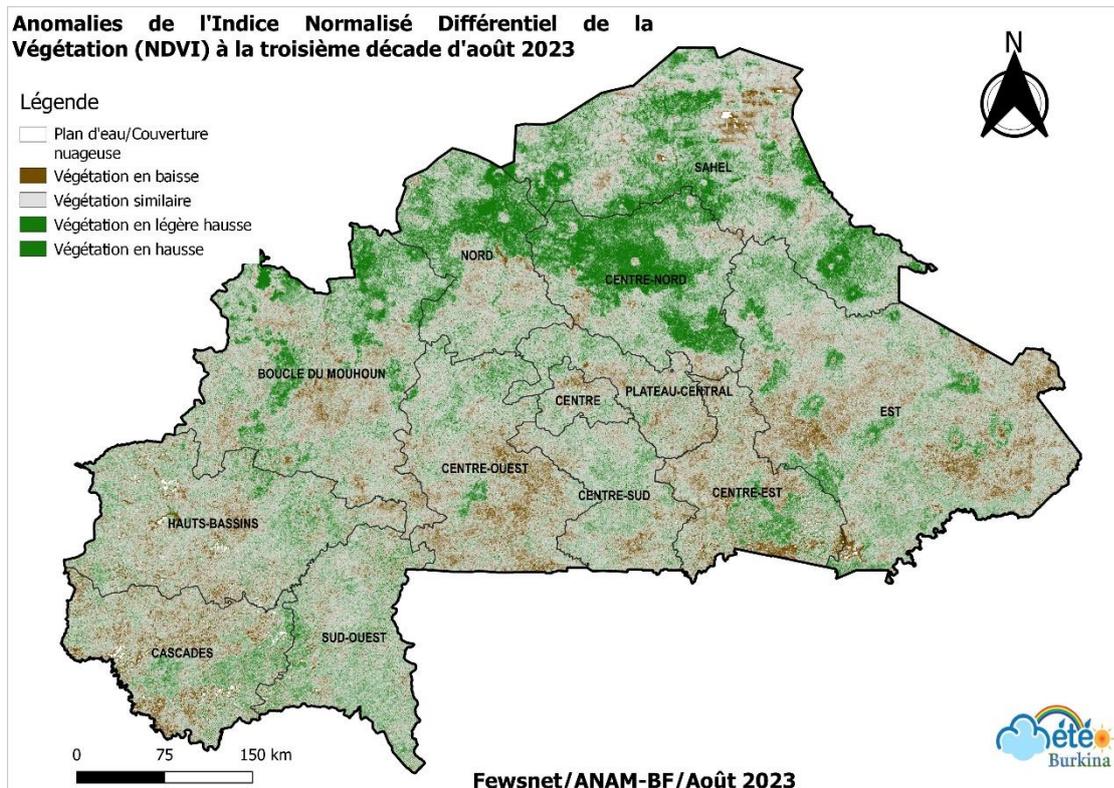


Figure 6 : Anomalie de l'Indice Normalisé Différentiel de Végétation (NDVI) à la 3^{ème} décennie d'août 2023

Source : FEWS NET, septembre 2023

Les points d'eau de surface regorgent suffisamment d'eau.

Les sous-produits agro-industriels (SPAI) à prix subventionné ne sont plus disponibles et les prix sur les marchés ne sont pas à la portée de nombreux éleveurs.

Dans les zones à forts défis sécuritaires, l'accès aux ressources pastorales est limité ; ce qui affecte significativement l'alimentation du bétail. La réduction des aires pâturables et la cherté des SPAI impactent négativement la dynamique des troupeaux et le rendement de production.

Le contexte sécuritaire contraint les agropasteurs à faire paître leurs animaux aux alentours de certaines villes, lesquelles constituent des zones de concentrations.

1.3.3. Etat physique du bétail

Au regard de la bonne disponibilité du pâturage naturel, du bon niveau de remplissage des points d'eau d'abreuvement, l'état d'embonpoint des animaux est jugé bon dans la quasi-totalité des régions à l'exception des régions du Centre-Nord, du Centre Ouest, de

l'Est et du Sahel où il est jugé passable. Cette situation se justifie par l'inaccessibilité et la faible disponibilité des pâturages qui ne couvre pas leurs besoins alimentaires.

Comparé au mois passé, il s'est amélioré dans la majorité des régions. Cependant, cet état est jugé acceptable dans l'ensemble des régions comparativement à l'année passée et à la normale à cause de l'accès difficile aux pâturages et points d'eau suite à la dégradation de la situation sécuritaire dans certaines régions.

En perspective, la situation alimentaire du bétail serait bonne les prochains mois dans toutes les régions avec la bonne disponibilité fourragère et d'eau d'abreuvement.

1.3.4. Situation de la transhumance

Les mouvements de transhumance connaissent de profondes perturbations en lien avec le contexte sécuritaire, lesquelles se traduisent par des non-retours de transhumants, la modification des itinéraires, des mouvements inhabituels. La transhumance transfrontalière est caractérisée essentiellement par des flux sortants, et celle interne par des mouvements des zones d'insécurité vers celles relativement calmes.

Malgré la suspension de la transhumance vers le Togo et l'interdiction formelle vers le Bénin, il a été signalé la présence de transhumants dans ces pays. Cette situation expose ces acteurs à de nombreuses difficultés en lien avec les tracasseries, les vols, les rapatriements et les risques d'enlèvement.

1.3.5. Situation des conflits liés à l'utilisation des ressources naturelles

En cette période de travaux champêtres, les dégâts de champ causés par des animaux sont les principales sources de conflits entre agriculteurs et éleveurs.

Au cours de la période juillet/ août, au total 29 cas de conflits ont été enregistrés dans 04 régions avec 33 personnes affectées dans la région des Hauts-Bassins. Il s'agit des régions du Centre, du Centre-Ouest, du Centre-Sud et des Hauts-Bassins.

17 desdits conflits ont été réglés à l'amiable, 11 ont été transférés devant les tribunaux compétents pour règlement et 01 non solutionné.

La région du Plateau-Central quant à elle, a enregistré onze (11) constats de dégâts de champs dans la province du Ganzourgou qui ont été réglés à l'amiable.

Le tableau ci-dessous résume la situation des conflits au niveau régional.

Tableau 9: Situation des conflits liés à l'utilisation des ressources naturelles

Régions	Provinces	Source de Conflit	Nombre de conflits enregistrés	Types de résolution
Centre	Kadiogo	Dégâts de champs	07	Règlement à l'amiable
Centre-Sud	Bazèga	Dégâts de champs	07	Quatre (04) ont été réglés à l'amiable.
Hauts Bassins	Houet	Un cas de suspicion d'empoisonnement, dégâts de champs, un cas d'obstruction de piste à bétail et un cas d'abattages clandestins d'animaux (32 personnes affectées).	09	08 conflits Transférés devant les tribunaux, 01 réglés à l'amiable
	Tuy	Un cas d'abattages clandestins d'animaux.	02	01 réglé à l'amiable 01 non encore solutionné
	KénéDougou	Un cas de dégâts de champs (une personne affectée)	01	Réglé à l'amiable
Centre-Ouest		Des dégâts de champs	03	Réglé à l'amiable
TOTAL			29	

Sources : DRARAH ; septembre 2023

1.3.6. Situation des épizooties et maladies à déclaration obligatoire

Aucun foyer de maladies à déclaration obligatoire n'a été signalé au niveau des régions de l'Est, du Sud-Ouest, des Cascades, du Centre, du Centre-Nord, du Sahel et du Centre-Ouest au passage de la mission. Cependant, il a été notifié :

- un (01) foyer de Peste de Petits Ruminants (PPR) au Centre-Sud ;
- des cas de fièvre aphteuse au Centre Sud, à l'Est, au Nord qui ont entraîné des mortalités de bovin (1) au Nord ;
- des cas de variole aviaire ont été enregistrés au Plateau Central ;
- des foyers de Dermatose Nodulaire Cutanée Des Bovins (DNC) dans les Hauts-Bassins ;
- du piétin au Centre Sud ;
- des parasitoses à l'Est, au Centre, dans les Hauts-Bassins et dans la Boucle du Mouhoun ;
- des foyers de la maladie de Newcastle au Centre, au Nord, au Centre-Est ayant occasionné la mort de 36 volailles au Nord ;
- des cas de pasteurellose au Centre-Est et au Plateau Central ;
- des cas de la rage animale au Centre-Est.

Des mesures efficaces ont été rapidement prises pour enrayer la propagation de ces différents foyers.

On note par ailleurs, des difficultés de prospection (mobilité réduite des agents en lien avec le contexte sécuritaire) dans les régions.

1.4. Situation des marchés agrosylvopastoraux et les flux nationaux et internationaux

1.4.1. Etat de fonctionnement des marchés agricoles et à bétail

Le fonctionnement des marchés agrosylvopastoraux est significativement impacté par la dégradation du contexte sécuritaire. En effet, dans les zones à forts défis sécuritaires, les marchés connaissent une animation irrégulière, avec une baisse significative des niveaux d'approvisionnement en lien avec les difficultés d'accès. Par ailleurs, l'approvisionnement des marchés y est quelquefois conditionné par des convois militaires.

1.4.2. Offre, demande, flux et prix des produits céréaliers

1.4.2.1. Offre des produits céréaliers sur les marchés

L'offre des céréales est en hausse par rapport à l'année passée en raison d'une part de la bonne performance des productions céréalières par rapport à celles de l'année passée, et d'autre part par les mesures restrictives quant aux exportations de céréales.

1.4.2.2. Demande des produits céréaliers sur les marchés

Sur plusieurs marchés du pays, la demande connaît une tendance baissière avec comme principaux facteurs explicatifs, l'accès limité, la bonne production de la campagne écoulée, la baisse de la fréquentation des acteurs étrangers, et l'interdiction d'exportation des céréales. Par ailleurs, la demande sur certains marchés plus ou moins accessibles est relativement plus importante avec le rabattement de nombreux acteurs sur ces derniers du fait du contexte sécuritaire.

1.4.2.3. Flux des produits céréaliers sur les marchés

Les échanges sont essentiellement internes. Les flux nationaux des céréales vont des régions de production vers les autres régions du pays.

Les flux rentrants de céréales ont également été réduits à cause de la mesure gouvernementale car les exportateurs faisaient entrer le maïs et sortir le niébé vers le Ghana, le Togo et le Bénin.

Les flux internationaux proviennent du Ghana et de la Côte-d'Ivoire pour le maïs et les autres pays pour les produits de grande consommation (riz, huile, farine de blé, pâtes alimentaires, etc.).

Il faut noter qu'avec l'entrée en vigueur des mesures d'interdiction d'exporter les céréales, les principaux acheteurs rencontrés sont des nationaux.

1.4.2.4. Les prix des produits agricoles

Globalement, les prix des produits agricoles sont stables par rapport au mois de juillet 2023 et connaissent des baisses significatives comparativement à l'année précédente. Selon les acteurs, cette situation s'explique par la hausse de l'offre face à une faible demande.

Comparativement à la moyenne quinquennale, ces prix sont en hausse sur l'ensemble des marchés.

Sur les marchés de détail, le prix du Kilogramme était 261 FCFA pour le maïs blanc, 351 F CFA pour le mil local et 301 F CFA pour celui du sorgho blanc.

Comparativement au mois précédent, ces prix sont restés stables.

- Les marchés ayant enregistré les prix les plus élevés sont :

Pour le maïs blanc : Dori 353 F CFA/Kg, Titao 364 F CFA/Kg et Djibo 472 F CFA/Kg.

Pour le mil local : Arbinda 505 F CFA/Kg, Djibo 553 F CFA/Kg et Sebba 797 F CFA/Kg.

Pour le sorgho blanc : Arbinda 457 F CFA/Kg, Markoye 558 F CFA/Kg et Sebba 616 F CFA/Kg.

- Les marchés ayant enregistré les prix les moins élevés sont :

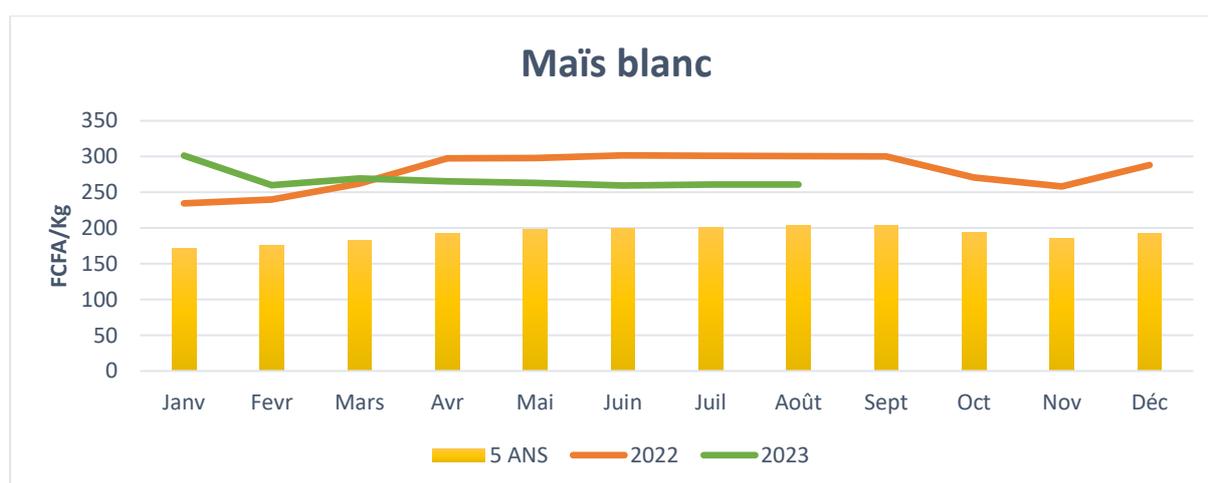
Pour le maïs blanc : Houndé 193 F CFA/Kg, Orodara 197 F CFA/Kg et Banfora 213 F CFA/Kg.

Pour le mil local : Toma 244 F CFA/Kg, Boulsa 245 F CFA/Kg et Gourcy 254 F CFA/Kg.

Pour le sorgho blanc : Toma 210 F CFA/Kg, Orodara 213 F CFA/Kg et Kombissiri 218 F CFA/Kg.

Par rapport à l'année passée, les prix moyens des principales céréales ont enregistré des variations de -13% pour le maïs blanc, -16% pour le sorgho blanc et -17% pour le mil local.

Comparativement à la moyenne des 5 dernières années, les variations des principales céréales sont les suivantes : +28% pour le maïs blanc, +32% pour le mil local et +37% pour le sorgho blanc.



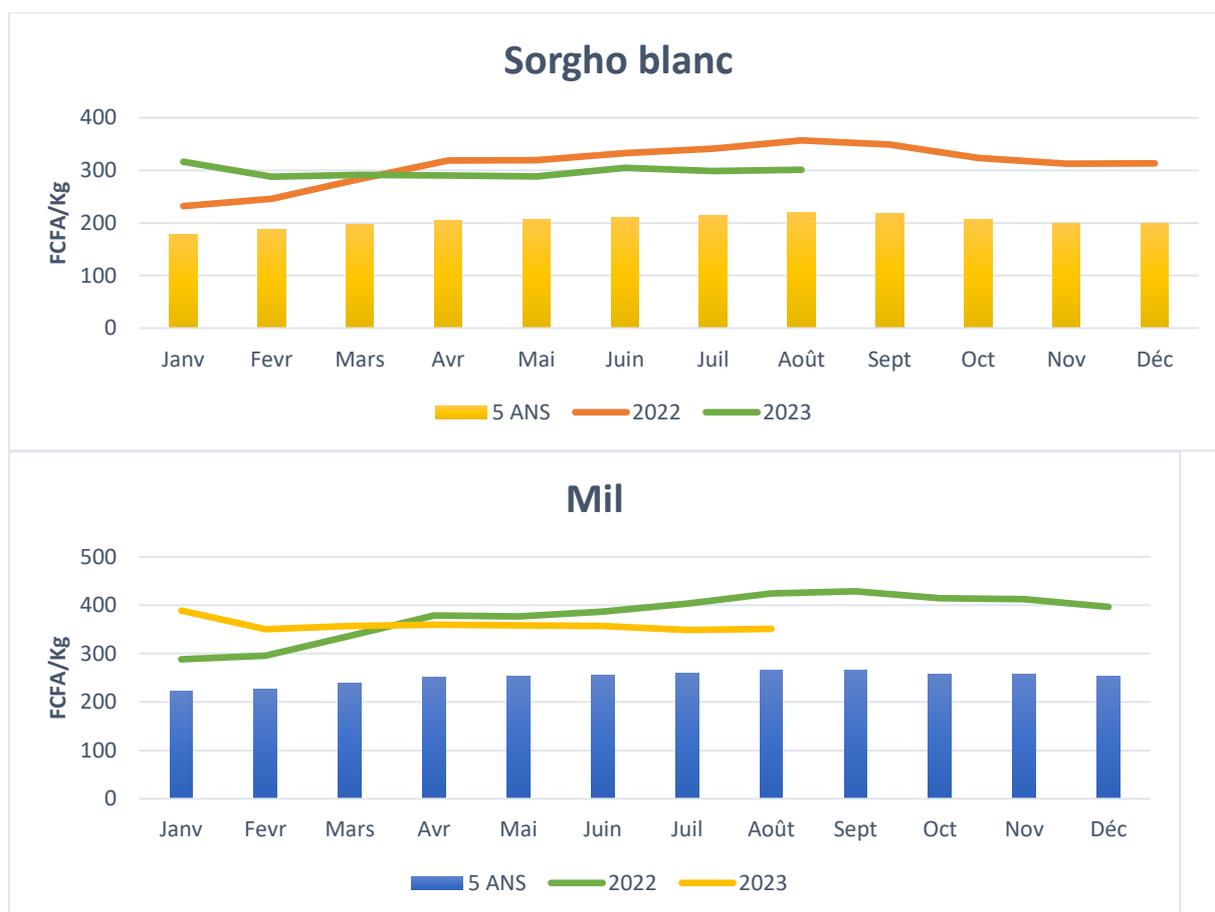


Figure 7: Niveau des prix du KG des principales céréales sur les marchés de détail

Source : Données SIM/SONAGESS

1.4.3. Offre, demande, flux et prix des produits de rentes

1.4.3.1. Offre des produits de rente sur les marchés

La disponibilité en produits de rente tels que l’arachide coque/graine, le niébé, le soja, le sésame et les amandes de karité est jugée à la hausse cette année. Selon les commerçants, l’offre en niébé est en hausse par rapport à la même période de l’année passée en raison d’une part de sa bonne production, mais également de la mesure d’interdiction d’exportation de ce produit. Cette dernière raison permet de maintenir le niveau de l’offre.

Pour ce qui concerne l’offre en soja, elle est à la hausse en cette période car cette spéculation connaît une mévente due au fait qu’il est produit maintenant au Bénin qui était le principal acheteur.

La demande en niébé est jugée faible. Cela s’explique par la fermeture de bon nombre d’écoles et de sites aurifères, et aussi par l’application de la mesure gouvernementale.

Une grande partie de cette denrée très prisée par les pays côtiers y était convoyée. Si toutefois la production de cette campagne est satisfaisante, on assisterait à des méventes et à des risques de perte de stocks de niébé dont la conservation s'avère difficile.

Les produits de rente destinés à l'exportation sont essentiellement le sésame, le soja et les amandes de karité. Les exportations de l'arachide graine sont fréquentes dans la Région du Centre -Est (marché de Pouytenga).

1.4.3.2. Prix des produits de rente sur les marchés

Pour les produits de rente, le niveau des prix du niébé au cours du mois d'août 2023, est stable par rapport au mois précédent. Comparativement à l'année passée, les prix ont connu des baisses significatives. Cette baisse peut s'expliquer par :

- la mesure gouvernementale relative à l'interdiction d'exportation du niébé ;
- la fermeture de certains sites miniers qui étaient les principaux acheteurs ;
- la suspension des achats au profit des cantines scolaires ;
- l'absence des acheteurs étrangers due à la situation sécuritaire.

Au mois d'août 2023, le prix moyen au Kg du niébé était de 330 F CFA sur les marchés de collecte et 405 F CFA sur ceux de détail.

Comparativement au mois de juillet 2023, les prix sont restés stables.

Par rapport à l'année passée, on enregistre des variations de -41% pour les marchés de collecte et -32% pour ceux de détail.

Comparé à la moyenne des cinq dernières années, une variation de -20% est constatée pour les prix à la collecte et une stabilité pour celui de détail.

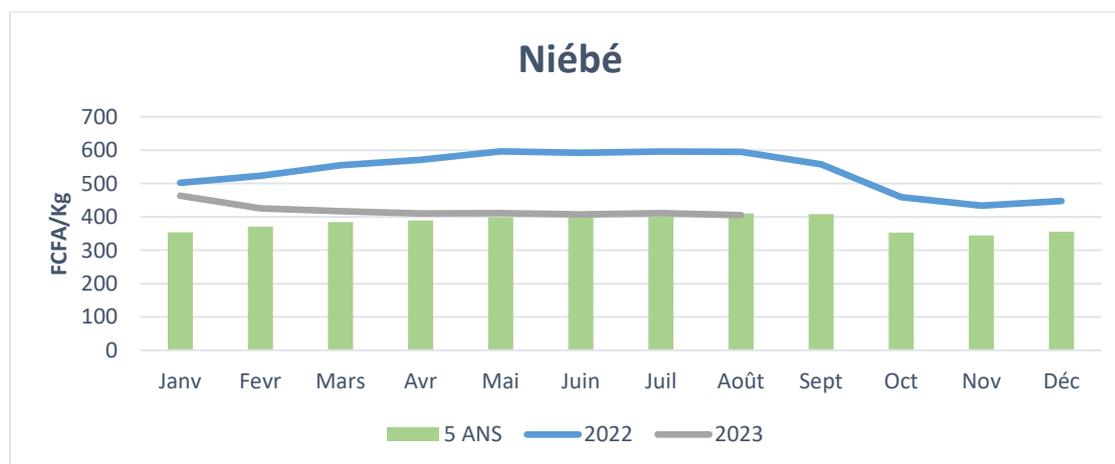


Figure 8: Evolution du prix du KG de niébé

Source : Données SIM/SONAGESS

Les prix de l'arachide coque sont stables comparativement au mois passé et en hausse par rapport à l'année passée et à la moyenne des cinq dernières années.

Le prix moyen au cours du mois d'août 2023 était de 689 F/KG. Ce prix est stable par rapport au mois de juillet 2023.

Comparativement à l'année précédente et à la moyenne des cinq dernières années, des variations de +14% et +58% ont été constatées.

Ces hausses pourraient s'expliquer par le regain d'intérêt pour l'arachide au détriment du niébé compte tenu de la baisse du prix relevé occasionnant une hausse de la demande de l'arachide pour des besoins des semences.

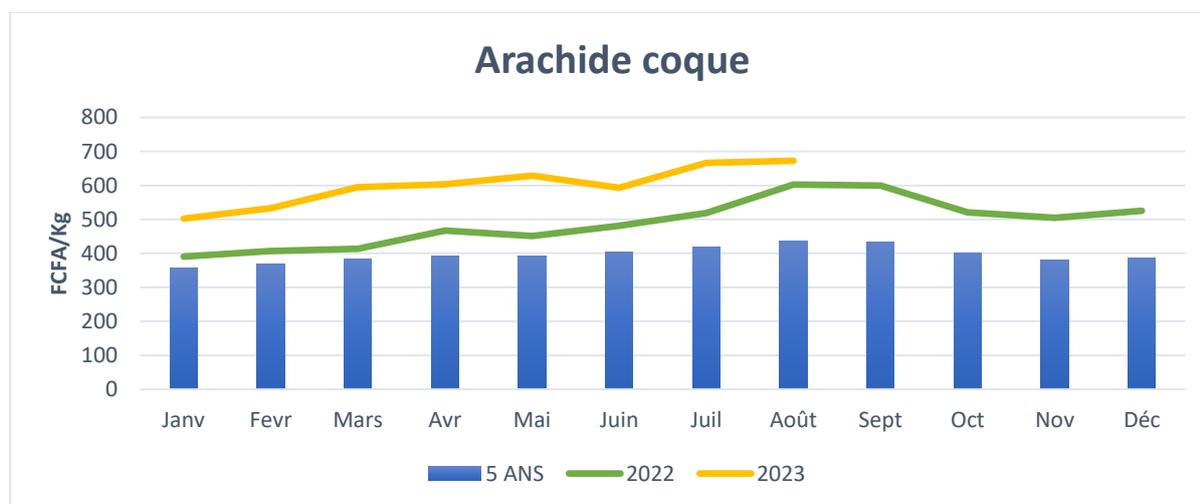


Figure 9: Evolution du prix du KG de l'arachide coque

Source : Données SIM/SONAGESS

1.4.4. Offre, demande, flux et prix des produits maraîchers

La disponibilité des produits maraîchers est jugée moyenne sur les marchés. L'on note la présence de certains légumes comme la tomate, le chou, l'aubergine, le gombo, le poivron, les courgettes, l'oignons, les légumes feuilles, etc...

L'offre est moyenne, comparée au mois précédent et à la même période de l'année passée en raison de la saisonnalité et de la situation sécuritaire qui affecte certaines zones d'approvisionnement.

L'offre en gombo est à la hausse sur les marchés comparativement à l'année passée à la même période où ce produit était rare sur le marché car les plants avaient été attaqués par les Jassides.

La demande en produits maraîchers est forte car les flux sortants sont convoyés des régions de productions vers les autres régions, la République de la Côte-d'Ivoire (RCI) et le Mali.

Les flux entrants proviennent des zones de production des régions de la Boucle du Mouhoun, du Centre-Ouest, du Centre-Sud et des Hauts-Bassins. L'insécurité entrave l'accès à certaines localités de forte production. Toute chose qui contribue à baisser l'offre des produits maraîchers dans les marchés.

Les flux internes concernent les oignons, les aubergines, le poivron, les choux, les courgettes en provenance des régions des Hauts-Bassins et du Centre-Ouest vers les autres régions du pays.

Des flux internationaux des produits maraîchers sont enregistrés vers la RCI.

Les prix ont enregistré des variations mensuelles allant de -11% (pour les choux) à -42% (pour l'aubergine locale). Par contre, la variation de l'oignon est de +12% pour la même période.

Tableau 10 : Prix des produits maraîchers

Produits	Aout-22	Aout-23	Var. an	Juil-23	var. Mens
Tomate	749	558	-26%	755	-26%
Oignon	613	646	5%	576	12%
Poivron	688	661	-4%	914	-28%
Choux pomme	429	443	3%	496	-11%
Courgette	218	202	-7%	276	-27%
Aubergine violette	319	353	11%	414	-15%
Aubergine locale	375	352	-6%	606	-42%
Gombo frais	440	513	17%	775	-34%

Source : Données SONAGESS

1.4.5. Offre, demande, flux et prix du bétail

1.4.5.1. Offre, demande, flux du bétail

Le niveau d'approvisionnement des marchés à bétail du mois d'août 2023 montre une tendance baissière par rapport au mois précédent sur la plupart des marchés variant de 15% à 21 % chez les bovins et de 12% à 41% chez les caprins. Celle des ovins relève une augmentation sur l'ensemble des marchés. Cette situation se justifie par la faible demande en raison des difficultés d'accès des acteurs à certains marchés potentiels liées à la situation sécuritaire et la quasi-inexistence des acteurs étrangers.

Comparée à la même période de l'année passée l'offre du bétail est dominée par une tendance à la hausse chez les petits ruminants. Les variations les plus élevées pour les ovins s'observent sur les marchés de Yilou (+38), Garango (+42), Kaya (+95%), Pouytenga (+94%) et plus de 100% sur les marchés de Bogandé, et Mogtédou. Pour les caprins, la même tendance haussière de plus de 100% de l'offre a concerné les marchés de Fada, Mogtédou et Ouaga-Tanghin. Comparativement à la moyenne quinquennale, l'offre est dominée également par une tendance à la hausse sur la majorité des marchés accessibles. La hausse importante de l'offre sur ces marchés pourrait s'expliquer par les mouvements des populations vers les zones accessibles et contraintes à vendre pour faire face aux besoins alimentaires.

1.4.5.2. Prix du bétail

Les prix moyens du taureau enregistrés au mois d'août 2023 sont en baisse sur la plupart des marchés par rapport au mois passé. Ces prix comparés à la même période de l'année passée sont en hausses sur la majorité des marchés. Les plus fortes variations sont relevées sur les marchés de Mogtédou (32%), de Pouytenga (42%) et de Ouaga-abattoir (49%). Par rapport à la moyenne quinquennale, les prix sont également en hausse. Les variations vont de 26% à 94% sur les marchés de Tô, Yilou, Youba, Pouytenga et Ouaga-abattoir.

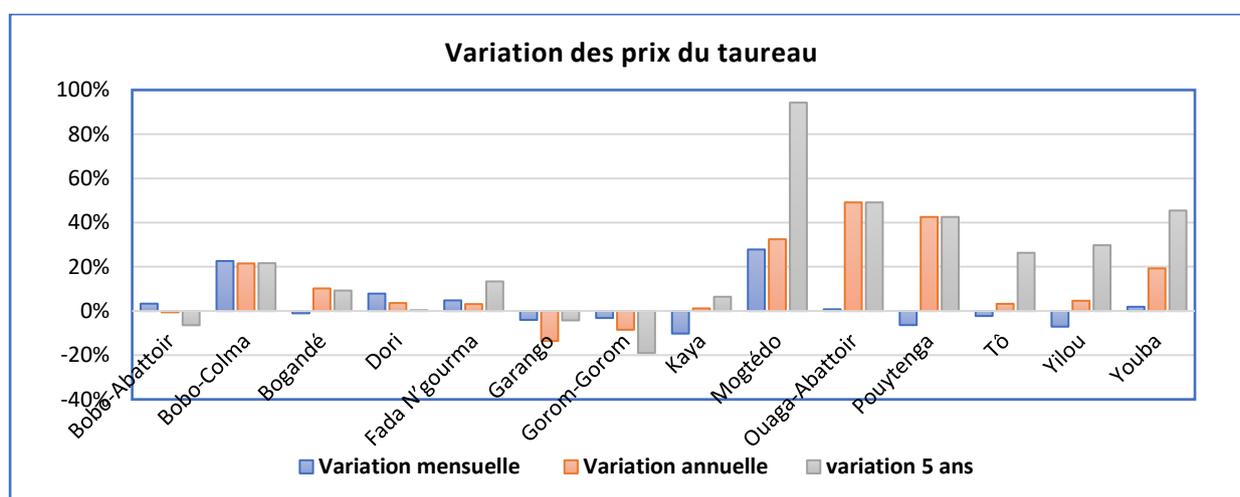


Figure 10: Evolution du prix du taureau

Source : SIM/bétail ; septembre 2023

Les prix moyens du bélier ont connu des variations différentes suivant les marchés. Comparées à la moyenne de l'an passé, les variations enregistrées sont comprises entre -16% sur le marché de Pouytenga et +36% sur le marché de Gorom-Gorom. Par rapport

aux cinq dernières années, les variations enregistrées sont comprises entre -25% sur les marchés de Garango et +61% sur le marché de Kaya.

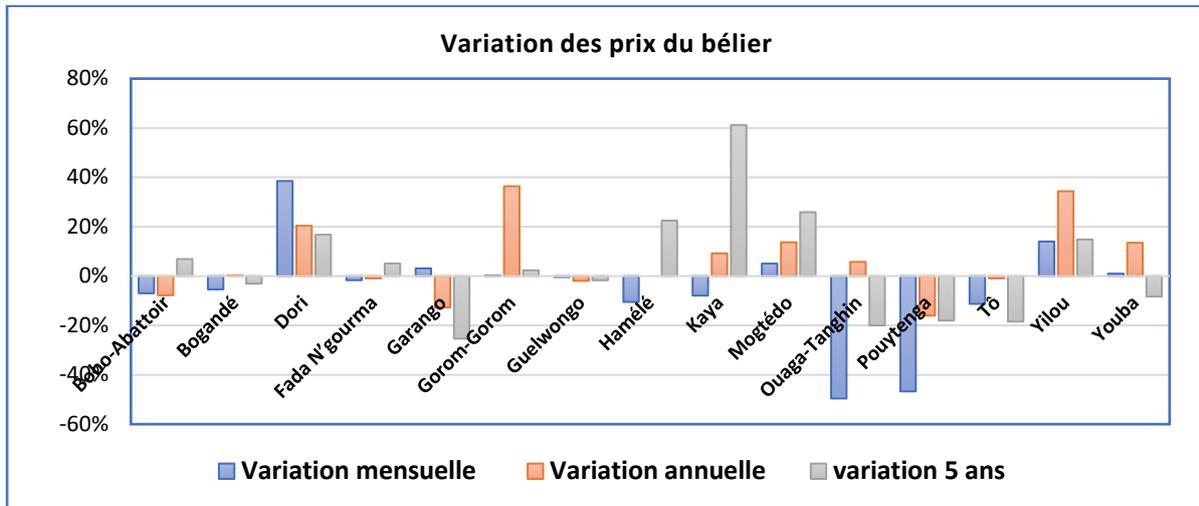


Figure 11: Evolution du prix du bœuf

Source : SIM/bétail ; septembre 2023

Les prix moyens du bouc relevés au mois d'août 2023 ont évolué à la hausse sur la majorité des marchés allant de 9% à 58% par rapport au mois précédent, de 14% à 36% comparativement aux prix moyens de l'an passé, et 14% à 50% comparés à la moyenne des cinq dernières années.

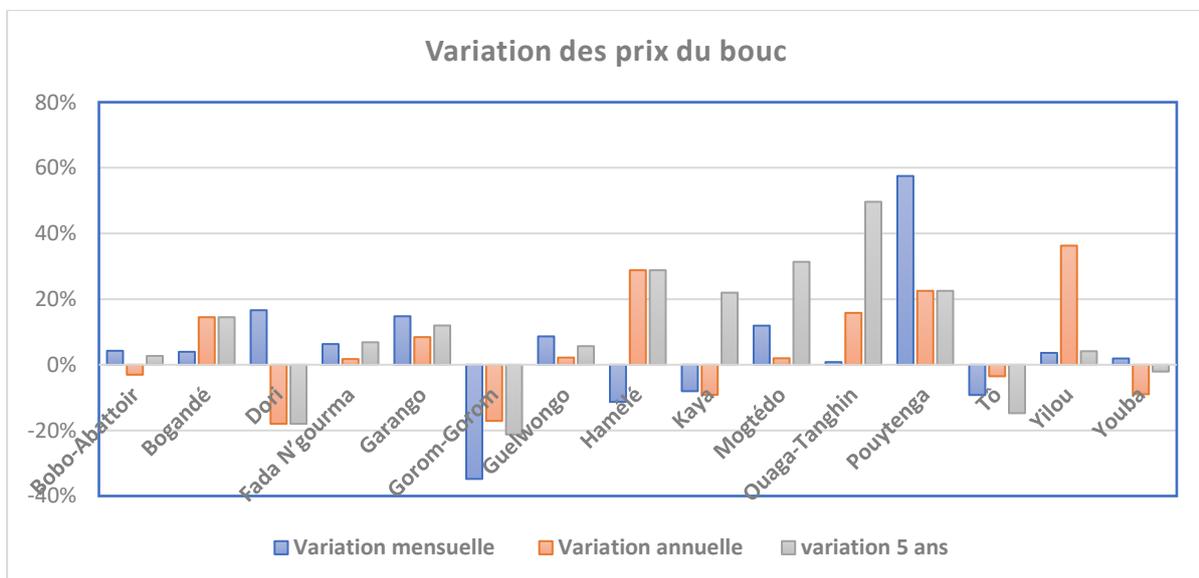


Figure 12: Evolution du prix du bouc

Source : SIM/bétail ; septembre 2023

Les hausses de prix du bétail relevées sur les marchés s'expliqueraient entre autres par : (i) par le rabattement des acteurs sur les marchés relativement accessibles ; (ii) la

hausse du coût de production lié à la cherté des intrants, baisse de l'offre liée aux difficultés d'approvisionnement et le déplacement des populations des zones de productions.

Par ailleurs, les principaux facteurs explicatifs des baisses enregistrées sur certains marchés sont la baisse de la fréquentation des acheteurs et le bradage des animaux.

1.4.6. Offre, demande, flux et prix des produits forestiers non ligneux

Les marchés des Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL) connaissent également une bonne disponibilité au cours du mois d'août. Les principaux PFNL disponibles sur les marchés sont les amandes de karité, les graines de néré, le kapok, le miel, le tamarin, le Zamné, les feuilles de baobab, le pain de singe et les chenilles de karité. Leurs sous-produits disponibles sont le beurre de karité, le soumbala, la poudre de néré, la poudre de feuilles de baobab et les jus de tamarin et de pain de singe

L'offre des PFNL est globalement en baisse à l'exception de celle des amandes de karité en raison entre autres de la réduction du nombre transformateurs.

Les flux des produits composés des flux nationaux et transfrontaliers sont globalement faibles. Une sortie des amandes de karité, des graines de Néré et de la poudre de pain de singe est signalée dans les régions du Centre-Sud et du Centre-Est respectivement vers le Ghana et le Sénégal.

La situation des prix moyens des principaux PFNL se présente comme suit :

Tableau 11 Situation des prix moyens des principaux PFNL

Produits	ULM	Août-23	Juil-23	Août-22	Moy quin
Amandes de karité	Plat yorouba	455	485	490	550
Beurre de karité	Plat yorouba	3125	3 265	2 220	2265
Graines de néré	Plat yorouba	1505	1 400	1 665	1460
Soumbala	Plat yorouba	4155	4 370	4 790	3940
Kapok	Plat yorouba	2595	2 345	2 505	1690
Miel	Litre	4645	4 780	4 200	3750
Tamarin	Plat yorouba	720	770	855	580
Zamné	Plat yorouba	2790	2 375	2 160	1850

Source : SIM/PFNL/DGEVCC

Par rapport au mois de juillet 2023, les prix du beurre de karité, du soumbala et du miel sont restés stables. Ceux du zamné, du kapok et du tamarin ont connu des hausses respectives de 17 %, de 11% et de 8%. Par contre, on a enregistré une baisse de 6% pour

les prix des amandes de karité et du tamarin. Comparativement à la même période de l'année passée, les prix du beurre de karité, du miel et du zamné ont enregistré des hausses respectives de 32%, de 12%, et de 9%. L'augmentation du prix du beurre de karité pourrait s'expliquer par la baisse de sa production due aux activités de la campagne agricole. Les prix des autres produits ont connu une baisse allant de 7% à 19%. Comparé à la moyenne quinquennale, seul le prix des amandes de karité a connu une baisse de 13%. Cette baisse pourrait s'expliquer par la forte production saisonnière du karité. Par contre, les prix des autres PFNL ont enregistré des hausses allant de 10% à 31%. Cette hausse est en partie due à la réduction de la zone de collecte à cause de l'insécurité et en d'autres termes, à la baisse de la productivité des espèces pourvoyeuses. Le graphique ci-dessous présente l'évolution des prix des principaux PFNL.

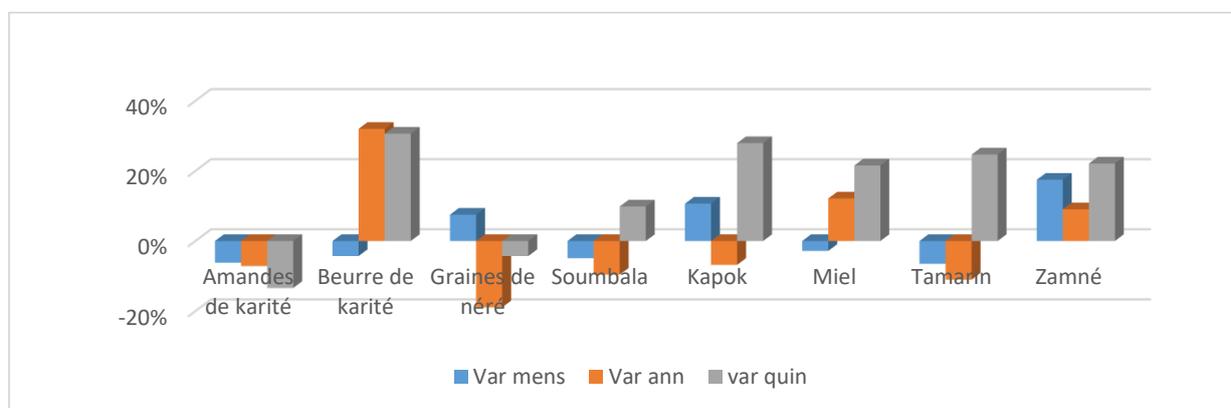


Figure 13 : Evolution des prix des principaux PFNL

Source : SIM/PFNL/DGEVCC

1.5. Situation des revenus et pouvoir d'achat des ménages

1.5.1. Diversification des sources de revenu des ménages

Dans la plupart des régions, le pouvoir d'achat des ménages est relativement en baisse du fait de la réduction des stocks ménages obligeant les ménages pauvres et très pauvres à faire recours au marché, les dépenses étant effectuées dans le cadre de l'achat des intrants. Comparaison faite donc à une situation normale, les sources de revenus sont faiblement diversifiées dans toutes les régions.

Les principales activités génératrices de revenus exercées par les ménages en vue de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels sont essentiellement la vente d'animaux et des produits d'animaux, des produits forestiers non ligneux(lianes, karité, feuilles de baobab), des produits d'artisanat, des produits maraîchers, la vente du dolo

surtout pour les femmes, du bois de chauffe et du charbon de bois, la vente des agrégats, la main-d'œuvre agricole, l'orpillage et le transfert monétaire aux ménages vulnérables.

Pour certains ménages qui disposent toujours des stocks de produits agricoles, les sources s'étendent à la vente d'une partie de ces stocks pour faire face à certaines dépenses.

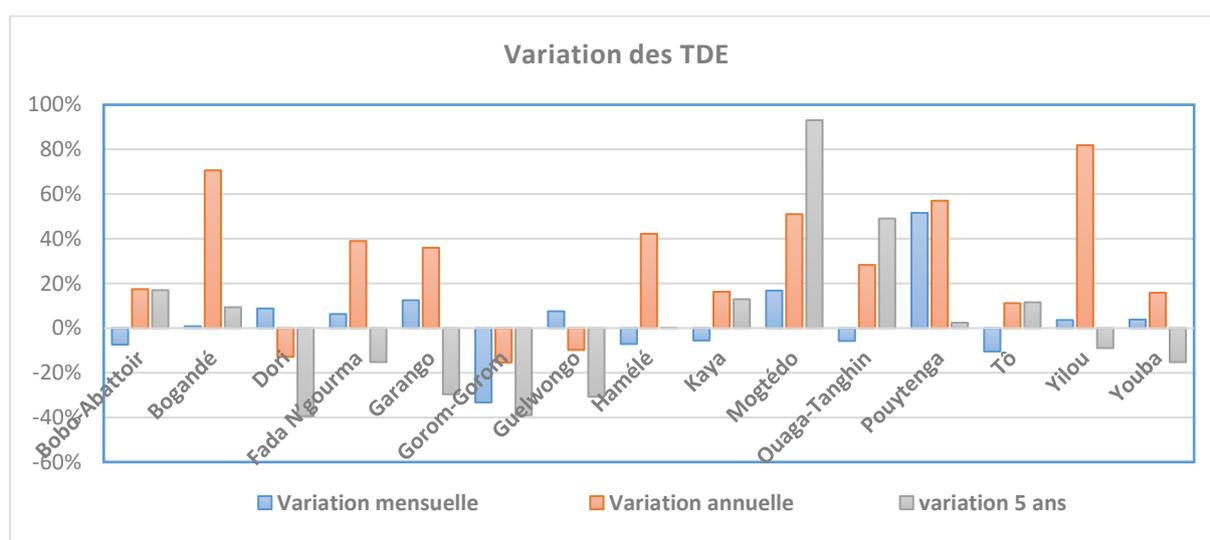
Certains ménages vulnérables, notamment les PDI dont les stocks sont épuisés s'adonnent aux travaux ménagers moyennant des rémunérations.

On note également que certaines PDI (marché de Niangoloko) vendent leurs vaches pour faire face aux vols d'animaux liés à l'insécurité. Cette situation explique le manque criard de lait de vache sur la place du marché.

1.5.2. Termes de l'échange

Les termes de l'échange bétail céréales relevés au cours du mois d'août 2023 restent en défaveur de l'éleveur dans certaines localités du pays (Bogandé, Dori, Gorom, Tô, Yilou etc). Cette situation se justifie par la hausse des prix des céréales. Comparé à la même période de l'année passée et à la moyenne des cinq dernières années, on note une tendance haussière des TDE sur la majorité des marchés. La hausse des prix des animaux expliquerait cette situation.

Tableau 12 : Variation des Termes de l'échange



Source : SIM/bétail ; septembre 2023

1.6. Situation sanito-nutritionnelle

1.6.1. Situation des MAM et MAS

➤ Evolution des cas de Malnutrition Aiguë Modérée (MAM)

Le nombre d'enfants de moins de cinq ans souffrant de Malnutrition Aigüe Modéré (MAM) au deuxième trimestre de l'année 2023 est dans l'ensemble à la hausse par rapport au premier trimestre de l'année. Comparée à l'année passée à la même période, on observe une tendance haussière sauf dans les régions de la Boucle du Mouhoun et de l'Est où on a enregistré des baisses.

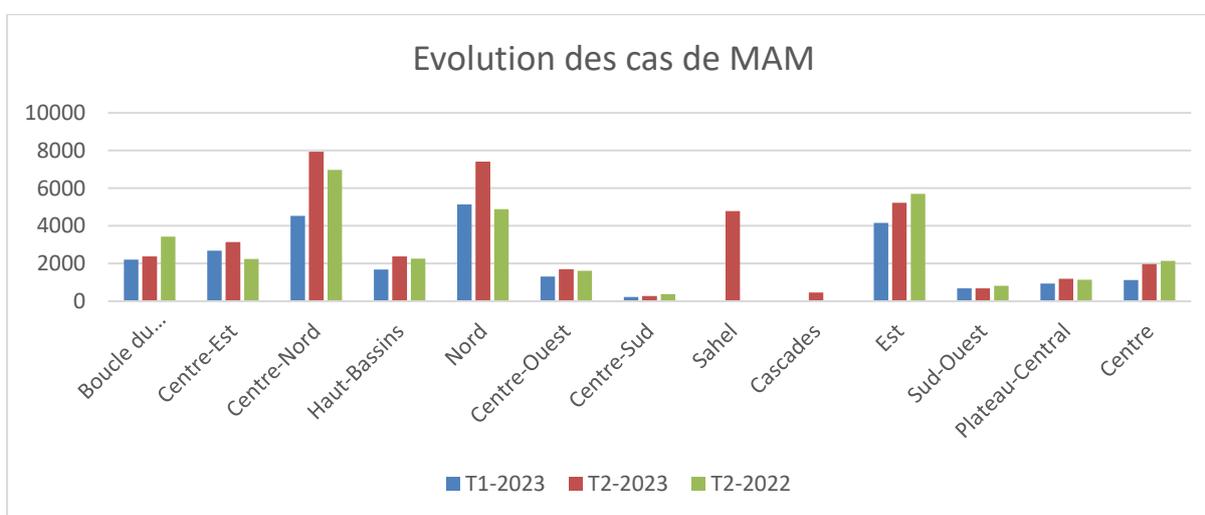


Figure 14: Situation des cas de MAM

Source : DRSHP, septembre 2023

➤ Evolution des cas de Malnutrition Aiguë Sévère (MAS)

L'évolution du nombre d'enfants de moins de cinq ans souffrant de Malnutrition Aigüe Sévère (MAS) au deuxième trimestre de l'année 2023 connaît une hausse dans l'ensemble par rapport au premier trimestre de l'année. Comparée à l'année passée à la même période, on observe une tendance haussière sauf dans les régions de la Boucle du Mouhoun et de l'Est où on a enregistré des baisses. Cette baisse pourrait se justifier entre autres par le dépistage systématique couplé à l'animation des GASPA, aux campagnes de chimio prévention du paludisme saisonnier (CPS), aux Journées de Vaccination de la Vitamine A (JVA+).

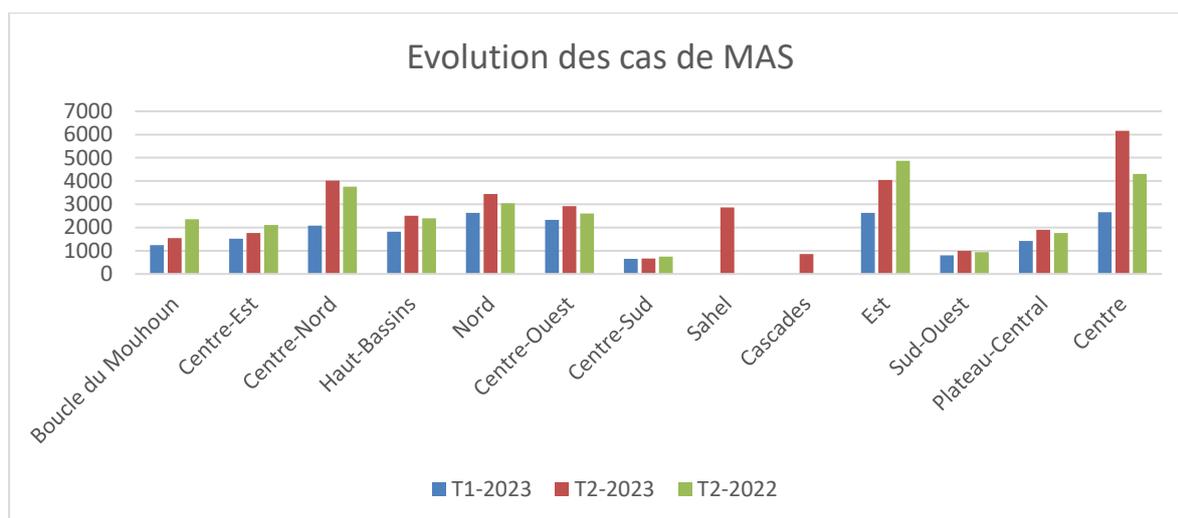


Figure 15: Situation des cas de MAS

Source : DRSHP, septembre 2023

1.6.2. Situation des cas de Maladies

Le nombre de cas de paludisme est en baisse dans presque toutes les régions par rapport au trimestre précédent et au même trimestre de l'année dernière. La baisse du nombre de cas s'expliquerait par les efforts consentis par l'Etat et ses partenaires dans la prévention et la gestion de ces maladies. Parmi ces actions, il y a la distribution gratuite de moustiquaires imprégnées, les campagnes de déparasitages, la construction des latrines, la réhabilitation des forages dans les points de regroupement des PDI. En ce qui concerne les cas des diarrhées, on note une baisse des cas de T2-2022 comparativement au T2-2023.

1.6.3. Situation des prises en charge des cas de malnutrition

Plusieurs actions ont été entreprises dans le cadre de la prise en charge de la malnutrition. Il s'agit entre autres de l'éducation nutritionnelle lors des séances de GASPA, la supplémentation en micro-nutriments et les campagnes de déparasitage. Au titre de la disponibilité des intrants de prise en charge, il faut noter la dotation des formations sanitaires en intrants (aliments thérapeutiques, antipaludiques, produits labiles sanguins, etc.) pour le dépistage et la prise en charge des cas. Les intrants de prise en charge des cas de MAS (plumpy Nut 92 g, ReSoMal, F100 et F75) et MAM (PPS, huile, CSB+, niébé, céréales) sont disponibles au niveau des différentes régions et leurs quantités diffèrent d'une région à l'autre.

Les principales difficultés relevées dans la prise en charge de la malnutrition en cette période demeurent le contexte sécuritaire et ses corollaires de dysfonctionnement des formations sanitaires, de restriction de la mobilité des agents de santé et de déplacement continu des populations.

1.6.4. Fonctionnalité des formations sanitaires et couvertures des services de santé

A la date du 30 août 2023, la situation du fonctionnement des formations sanitaires fait état de 391 formations sanitaires fermées et de 342 autres fonctionnant à minima. Au total, 733 formations sanitaires réparties dans 08 régions du pays connaîtraient un dysfonctionnement. Les centres de formations sanitaires fermés ou fonctionnant à minima sont concentrés dans les zones à fort défi sécuritaire. Cette situation compromet l'accès aux soins de plus de 3 millions de personnes.

Tableau 13: Fonctionnalité des formations sanitaires

Régions	Nombre de centres de santé fermés	Nombre de centres de santé fonctionnant à minima	Nombre total de formations sanitaires	Proportion des FS dysfonctionnant
Centre-Est	22	24	211	22%
Boucle du Mouhoun	55	102	282	56%
Centre-Nord	97	24	223	54%
Nord	84	15	291	34%
Est	38	120	221	71%
Centre-Ouest	6	4	253	4%
Sahel	80	49	136	95%
Sud-Ouest	9	4	22	59%
Total	391	342	1639	45%

Source : Données DRS ; septembre 2023

1.7. Consommation alimentaire et stratégies liées à l'alimentation

De façon générale, la situation alimentaire des ménages est jugée satisfaisante. En effet, en cette période de l'année, nous assistons à un amenuisement des stocks ménages. Aussi, sur les différents marchés agricoles, on constate une baisse généralisée des prix des produits agricoles comparativement à l'année passée à la même période.

La consommation d'aliments exceptionnels n'est pas pratiquée. Toutefois, il existe des ménages qui consomment de plus en plus des produits frais (maïs, arachide, légume) pour combler certains de leurs besoins alimentaires.

Dans les zones à fort défi sécuritaire, les ménages vulnérables et les PDI bénéficient du soutien en vivres de l'Etat et des partenaires. Ce soutien bien que ne couvrant pas les besoins de ces ménages contribue énormément à l'amélioration de la consommation alimentaire de ces derniers.

1.8. Catastrophes et déplacements de population

1.8.1. Situation des catastrophes

Les catastrophes enregistrées au cours de la période sont essentiellement liées à des inondations, à des vents violents et à des incendies.

En effet, dans la commune de Bingo province du Boulkiemdé un vent violent a affecté 80 personnes dont un (01) blessé. Un cas d'incendie a été enregistré à Koudougou dans la même province et a affecté 08 personnes.

Dans la province du Zondoma, 293 personnes ont été affectées dont 279 par les vents violents dans les communes de Bassi et de Tougo et 14 par les incendies dans les communes de Gourcy et de Tougo.

Dans la commune de Bogandé province de la Gnagna, une inondation a causé de nombreux dégâts matériels (maisons écroulées, etc.), des pertes en vies humaines (08 décès), des blessés et des pertes d'animaux. De même, dans la province du Ioba, région du Sud-Ouest, une inondation a touché 536 personnes et entraîné deux (02) pertes en vies humaines, la destruction de vivres et de boutiques.

1.8.2. Situation des PDI

La situation officielle des PDI est celle publiée le 31 mars 2023 par le SP/CONASUR donnant un effectif de 2 062 534 PDIs. Il est noté un retour des PDIs dans certaines localités.

1.9. Interventions humanitaires réalisées, celles en cours et en perspectives

1.9.1. Situation des bénéficiaires touchés par l'assistance alimentaire sur la période de juin et juillet 2023

L'Etat et les acteurs humanitaires ont apporté une assistance au profit des PDI, des hôtes et des ménages vulnérables. Les interventions ont concerné les opérations de cash

transfert, de distribution d'intrants nutritionnels, d'assistance en vivres, et de renforcement des moyens d'existence. La situation du nombre de bénéficiaires touchés sur la période de juin à juillet se présente comme suit :

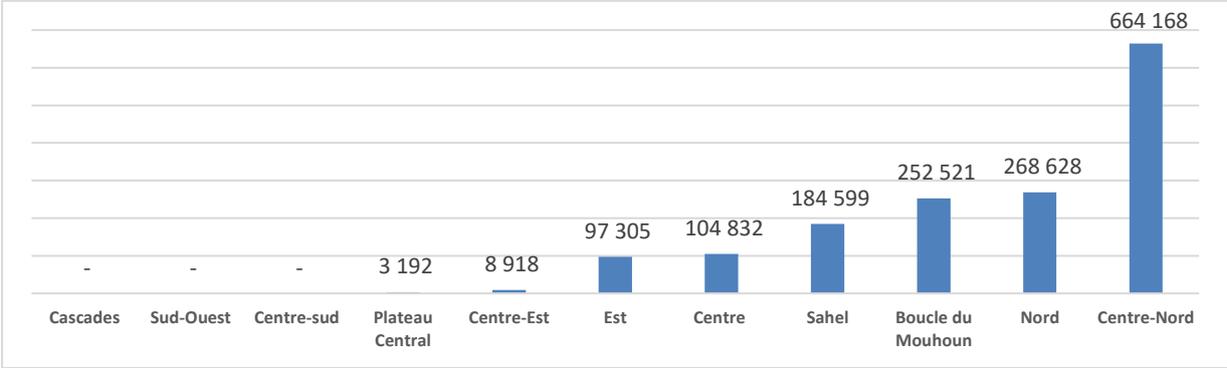


Figure 16: Situation des bénéficiaires touchés par l'assistance alimentaire sur la période de juin et juillet 2023

Source : Cluster Sécurité Alimentaire, août 2023

Par ailleurs, d'autres interventions visant le renforcement de la résilience des ménages identifiés comme vulnérables ont été effectives permettant de toucher sur la période de juin et juillet **67 831 bénéficiaires**.

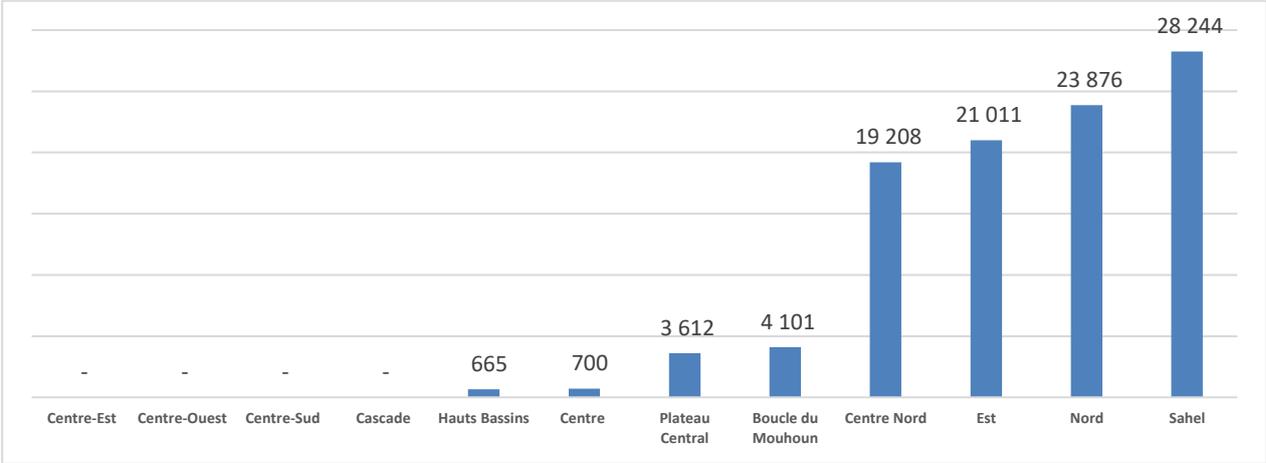


Figure 17: Situation des bénéficiaires touchés par les actions visant le renforcement de la résilience sur la période de juin et juillet 2023

Source : Cluster Sécurité Alimentaire, août 2023

1.9.2. Situation de l'assistance par région et perspectives

La situation de l'assistance par région et par acteur humanitaire se présente comme suit :

- + **Est**
 - **PAM :** 404 153 000 FCFA ont été mobilisés pour le cash transfert pour 36 918 bénéficiaires, 133,85 tonnes d'intrants nutritionnels au profit de 6348

ménages dont 4 434 femmes et 7 538 enfants et 389,7587 tonnes de vivres ont été distribuées gratuitement au profit de 41 842 personnes ;

- **FAO** : 26 124 personnes ont bénéficié de la distribution de cash inconditionnel ;
- **CONASUR** : 2 138 personnes ont bénéficié de la distribution gratuite des vivres à hauteur de 53 700 kg ;
- **CICR** : 1000 personnes ont bénéficié de la distribution des semences agricoles à hauteur de 8 530 kg ;
- **OCADES** : 4 104 personnes dont 1185 femmes ont bénéficié du cash transfert pour un montant de 147 000 FCFA ; 600 kg d'intrants nutritionnels pour 120 bénéficiaires ; 249 noyaux reproducteurs au profit de 664 bénéficiaires et 6 tonnes de vivres distribuées au profit de 600 bénéficiaires.

Boucle du Mouhoun

- OCADES et Association des femmes catholiques de la Paroisse de Dédougou : 845 bénéficiaires ont été assistés à hauteur de 5,25 tonnes de vivres et 2 856 000 FCFA pour le cash transfert pour 100 ménages ;
- EBOMAF : 199,75 tonnes de vivres distribuées gratuitement au profit de 4581 ménages ;
- Association SOS Jeunesse et Défi : 51,5 tonnes de vivres au profit de 1382 ménages ;
- CONASUR : 63 tonnes de vivres pour 895 ménages et 51 408 000 FCFA pour 1 951 ménages ;
- Terre des hommes Lausanne : 38 125 000 FCFA ont été mobilisés pour le cash transfert au profit de 1525 ménages.

Centre-Ouest

- OCADES : 71,4 tonnes de vivres ont été distribuées gratuitement au profit de 20 ménages PDI dans la province du Sanguié ;
- CONASUR : 174 tonnes de vivres distribuées au profit de 4444 PDI ;
- Chambre de Commerce : 8 tonnes de vivres distribuées pour 547 PDI ;
- DRARH-COS : 1,4 tonnes d'engrais distribuées gratuitement pour 328 PDI.

Plateau Central

- DRSAHRNGF du Plateau Central : 46 207 personnes soit 7 675 ménages ont bénéficié de distribution gratuite de 1 293 tonnes de vivres. Aussi, 13 101 ménages

dont 23 456 femmes et 40 956 enfants ont bénéficié de 102 tonnes d'huile alimentaire et de 11,36 tonnes de kits de dignité ;

- ONG APIL : 262 759 000 FCFA de cash transfert ont été distribués au profit de 7 227 ménages.

Hauts Bassins

197 805 Kg de vivres toutes spéculations confondues ont été distribuées par l'Etat et ses partenaires à **6 050** personnes réparties dans **1 052 ménages PDI** dans la région.

Nord

- DRSAHRNGF : 2 000 tonnes de vivres au profit des personnes vulnérables et des PDI au profit de 29 277 personnes ;
- SONAGESS : 1 484.25 tonnes de céréales ont été vendues à prix subventionné à un peu plus de 24 122 personnes vulnérables ;
- Projets Filets sociaux : 2 149 404 000 FCFA ont été transférés à 188 000 femmes à raison de 47 250 FCFA par bénéficiaire ;
- ONG HELP : 40 tonnes de farines enrichies au profit de 400 enfants d'un coût global de 7 200 000 FCFA et 200 personnes ont bénéficié des semences de 1 200 kg de sorgho, 1 000 kg de mil et 800 kg de niébé. A cela s'ajoute du cash for work pour un montant de 41 463 414 FCFA.

Centre-Nord :

- CONASUR : 1113 tonnes de vivres ont été distribuées gratuitement au profit de 30166 bénéficiaires.

Centre-Est

- AJVLS : 322,81 tonnes de vivres ont été distribuées gratuitement au profit de 20 070 PDI.

Centre-Sud

- **Conseil Régional** : 1,5 tonne de vivres et 642 kg de semences agricoles mis à la disposition des bénéficiaires.

Dans les trois (03) prochains mois à venir, les perspectives dressées par les acteurs humanitaires se présentent comme suit :

Est

- **CICR** : 465 000 kg de semences agricoles au profit de 1500 ménages ;
- **OCADES** : 80 équipements et 60 kg de semences agricoles au profit de 640 bénéficiaires.

Nord

- **Solidarité internationale (SI)** : 3917 ménages des 4 communes qui recevront chacun d’août à octobre 2023, la somme de 47 250 FCFA par mois. En outre, 823 enfants dépistés malnutris dans ces communes recevront chacun 2,5 kg de suppléments nutritionnels en trois rounds ;
- **Conseil danois pour les réfugiés (DRC)** : 915 ménages dans les communes de Ouahigouya, Arbolle, Yako, Kirsi, Séguénéga et Kousouka bénéficient de cet appui pour une durée de trois mois (juillet, août et septembre). En plus, 110 autres ménages (87 ménages PDI et 23 hôtes) bénéficient de cash inconditionnel en deux tranches de 30 000 FCFA chacune ;
- **Save the Children International (SCI)**: 114 ménages hôtes et 332 ménages PDI seront assistés en cash. Chaque ménage hôte reçoit 35 000 FCFA une seule fois et les ménages PDI reçoivent 50 000 F CFA. ;
- **Action Contre la Faim (ACF)** : 700 ménages dans les communes de Ouahigouya et de Koussouka avec chacun un montant de 47 250 FCFA par mois durant 3 mois à partir d’août 2023. Parmi ces ménages, 105 bénéficieront d’un financement pour des AGR jusqu’à un montant maximum de 125 000 FCFA. Aussi, 50 ménages recevront chacun un kit maraîcher d’une valeur de 120 000 FCFA ;
- **FAO** : 1 020 ménages bénéficieront de cash inconditionnel d’un montant de 37 500 FCFA par mois et par ménage.
- **Help** : distribution d’animaux naisseurs (02 caprins dont 01 mâle et 01 femelle par ménage bénéficiaire) au profit de 250 ménages ;
- **International Rescue Committee (IRC)** : opération de cash inconditionnel au profit de 350 bénéficiaires dont 245 PDI et 105 hôtes avec un appui de 47 250 FCFA par mois et par bénéficiaire ;
- **Projet filets sociaux « Burkin-Naong-Sa Ya »** : Cash inconditionnel en réponse aux chocs au profit de 22 866 bénéficiaires qui reçoivent un montant de 47 000 FCFA par personne ;
- **ACTED** : 300 ménages PDI pour un trimestre et ce depuis juillet 2023 avec un montant de 47 000 FCFA par ménage et par mois. Il est également prévu une assistance de 50 ménages PDI à la production fourragère avec un appui de 1,5 kg de semences par espèce (niébé, sorgho et maïs) pour chaque ménage ;
- **OCADES** : distribution de cash inconditionnel dans la commune de Séguénéga au profit de 300 ménages dont 210 ménages PDI et 90 ménages résidents vulnérables à hauteur de 48 000 FCFA par ménage. Il est également prévu une distribution de

suppléments nutritionnels pour 225 enfants à raison de 2,5 kg par enfant en 6 mois à partir de septembre. Dans le domaine de la reconstitution des moyens d'existence, 300 noyaux reproducteurs de petits ruminants à raison de 03 PR (1 mâle+2 femelles) par ménage au profit de 100 ménages. Ce soutien est aussi accompagné de 20 000 FCFA pour achat de kit de matériel d'élevage et de 10 000 F.CFA pour achat d'aliment bétail par ménage.

Centre-Nord

- **ONG Help** : distribution de 6000 kg d'intrants nutritionnels au profit de 600 enfants malnutris de 6-23 mois.

Centre

- **Banque Mondiale** : distribution de Cash transfert à 1872 ménages vulnérables

Plateau Central

- **APIL/PAM** : 7 227 ménages bénéficieront de la 3^{ème} tranche de cash transfert en septembre pour un montant de 262 759 000 F CFA.

II. PERSPECTIVES

Au regard de la physionomie actuelle de la campagne, les perspectives de récolte seraient bonnes si toutefois les pluies maintiennent une bonne tendance jusqu'à la deuxième décennie du mois d'octobre 2023.

Par ailleurs, les prévisions relatives à la présente campagne notamment une fin normale à tardive sur la majorité du territoire (dans les zones sahéliennes et soudano-sahéliennes) réconfortent les services d'appuis techniques quant aux retards mentionnés. Les cultures devraient pouvoir à cet effet, boucler leur cycle de développement.

Toutefois, la survenue des incidents sécuritaires pourrait accroître les besoins humanitaires et constitue un risque majeur quant à la bonne conduite des opérations de récolte.

Sur le plan pastoral, les opérations de fauche et de conservation du fourrage permettront la reconstitution des stocks fourragers, dans les limites de l'accessibilité du pâturage.

Pour ce qui est des zones à risque probable de productivité agricole à ce stade de l'évolution de la campagne, le contexte sécuritaire demeure le principal facteur de risque à même d'affecter négativement les résultats de production dans les différentes zones du pays.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

La campagne agropastorale 2023/2024 connaît une évolution globalement satisfaisante malgré une installation tardive. La répartition spatio-temporelle de la pluviométrie est jugée bonne. Les hauteurs d'eau enregistrées au cours du mois d'août ont permis la poursuite des opérations culturales. Les producteurs ont bénéficié de soutiens de l'Etat et de ses partenaires en intrants et en équipement agricoles pour la présente campagne. Les céréales sont disponibles au mois d'août sur les marchés avec des prix en baisse par rapport au mois passé et à l'année passée à la même période et en hausse comparativement à la moyenne quinquennale. La disponibilité des céréales pourrait être renforcée au cours des prochains mois à la faveur des nouvelles récoltes.

Sur le plan pastoral, les conditions d'alimentation du bétail sont jugées bonnes, mais limitées dans certaines zones du fait des difficultés d'accès aux ressources pastorales en lien avec le contexte sécuritaire.

Dans le but d'améliorer la situation alimentaire et nutritionnelle des ménages, de renforcer la résilience structurelle des populations vulnérables face aux chocs climatiques et pour plus d'efficacité de l'intervention de l'Etat et de ses partenaires sur le terrain, quelques recommandations ont été formulées :

A l'endroit du Ministère en charge de l'Agriculture et ses partenaires

- Renforcer davantage, les capacités des producteurs et commerçants sur les conditions et les techniques de conservation du niébé ;
- Assurer l'approvisionnement régulier des points de vente SONAGESS pour stabiliser les prix des céréales sur le marché ;
- Poursuivre les actions de création et l'aménagement des aires de pâtures sécurisées, des pistes à bétail pour la fixation des transhumants à l'intérieur du pays ;
- Renforcer et anticiper la mise à disposition des appuis en matériels et intrants agricoles pour la production de la campagne sèche ;
- Promouvoir l'accès des producteurs aux broyeurs polyvalents pour la production d'aliments bétail ;
- Etendre le plan de lutte contre les *Jassides* à la production maraichère qui demeure le nid d'entretien de cycle de vie de ces ravageurs.

A l'endroit du Ministère de la Solidarité et de l'action humanitaire et de ses partenaires

- Poursuivre les opérations de distribution gratuite de vivres pour les populations vulnérables et les PDI ;
- Renforcer les actions de soutiens aux PDI notamment celles en lien avec leur réinsertion socio-économique.

A l'endroit du ministère du commerce

- Lever la mesure de l'interdiction d'exportation sur le niébé ou de l'assouplir en procédant à une régulation sur les sorties de cette culture de rente compte tenu de la forte disponibilité et de la baisse actuelle des prix.

A l'endroit du Ministère en charge de la santé

- Intensifier l'appui des interventions sur la malnutrition ;
- Comblent les gaps d'accès aux services de nutrition et de santé.

ANNEXES

Annexe 1 : Liste des participants à la mission conjointe

N	Nom	Prénom(s)	Structure/Institution	Contact téléphonique
1.	SOGODOGO	Fatoumata	SONAGESS	70143555
2.	OUATTARA	Siaka	DGESS/MARAH	67 52 35 95
3.	PEMOU	Benedicte	FEWTS NET	70 81 62 75
4.	ROUAMBA	Mahamoudou	DGRE	51506880
5.	BATIONO	Armand Brice	DGESS/MARAH	76536713
6.	YAMEOGO	N. Alphonse	BMCRF/MDICAPME	71626041
7.	OUEDRAOGO /GUINDO	Kadia	CARE	70537853/64182603
8.	SAVADOGO	Z. Bertrand	PRAPS2-BF	70016829
9.	TAPSOBA	Béatrice	CIC/B	60940000
10.	ROUAMBA	David	SE-CNSA	53933095
11.	OUEDRAOGO	Benoit	DGPV	71802038
12.	ZAONOGO	Boukary	DGADI	73029838
13.	BAMOGO	Issaka	DGEVCC	78323519
14.	BASSON	Louis	DGESS/MARAH	70087974
15.	COMPAORE	Boukaré	ANAM	62434833
16.	BOUDA	PIGA	SE-CNSA	70273630
17.	SANKIMA	Jocelyne	PAM	75410153
18.	TRAORE	Urbain	SE-CNSA	70404250
19.	BAGRE	Gilles	ANAM	74970477
20.	SOMDA	Y. Mélaïne	SP/CONASUR	70697688
21.	TONDE/SOUMA	Mariam	DGESS/ MARAH	79552908
22.	BEYE	André	SE-CNSA	75899248/73284375
23.	SAMANYOUGA	Laurent	Projet filets sociaux	70315854
24.	SANOGO/DEME	Kadiatou	DGESS/MARAH	70352838
25.	SAWADOGO	Caroline	SONAGESS	60354163
26.	KANZIE	Béatrice Marie Desiré	DGESS/MARAH	74878805
27.	SANOU	Djara	DGFOMR	70336307
28.	TRAORE	Fidèle	SE-CNSA	76235151
29.	PALE	SANSAN	DGPV	71145394
30.	YAOGO	Elise	SE CNSA	70247424
31.	SANNA	Saïdou	DGPA	67 82 60 71
32.	ABGA	Roland Lamoussa	DGESS/MARAH	70537704
33.	NADEMBEGA	Z. Christian	DGESS/MARAH	71022806
34.	MINOUNGOU	O. A. Amidou	DGRH	70405226

N	Nom	Prénom(s)	Structure/Institution	Contact téléphonique
35.	SAHO	Aboubacar	DGESS/MARAH	71146313
36.	NANSIA	Moussa	SE/CNSA	78977489
37.	TAPSOBA	Mamounata	DGSV	60180084
38.	KABORE	S. Simon	Hydromet	70317760